



Note à l'attention du lecteur :

Pour naviguer plus aisément au sein du document, [cliquez](#) sur les liens hypertextes insérés dans les trois [tableaux récapitulatifs](#) de présentation de la formation (pages 7, 8 et 9). La combinaison « *Ctrl + Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier

Instituteur(trice) Primaire

Année académique 2024-2025

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;
- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;
- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;
- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Note liminaire

Actuellement de niveau 6 dans le Cadre Européen des Certifications, la formation initiale des enseignants vise l'acquisition de compétences et d'aptitudes au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive : acquisition de savoirs approfondis ; compréhension critique de théories et de principes ; développement du sens de l'innovation en vue de résoudre des problèmes complexes et imprévisibles ; gestion d'activités ou de projets professionnels complexes ; prise de responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif. ¹

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignants sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. ²

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignants d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant. ³

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de répondre à ce cahier des charges ambitieux et outillés pour contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation en six axes : formation disciplinaire, formation à et par la communication, formation à et par la pratique, formation didactique et pédagogique, formation en sciences humaines et sociales, formation à et par la recherche.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignants auront acquis la maîtrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futurs élèves à la maîtrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés. ⁴

¹ Le Décret définissant la Formation Initiale des Enseignants (D. 07-02-2019 ; M.B. 05-03-2019) relève la formation à un niveau 7, qui fixe un niveau de spécialisation accru dans le domaine de la recherche et de la conscience critique. La mise en application de ce décret a été reportée à 2021-2022.

² Décret portant les livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun du 3 mai 2019, article 1.4.1-1.

³ Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017.

⁴ Décret définissant la formation initiale des enseignants (D. 07-02-2019 / M.B. 05-03-2019) Art.8.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement : Bachelier Instituteur(trice) Primaire

Secteur : Sciences humaines et sociales

Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6

Président du jury : La Direction de Département

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Implantation : Liège-Rivageois, Huy-Bodart et Verviers

Secrétaires du jury : Liège : Mme Dominique Hannon

Huy : Mme Céline Briffoz

Verviers : Mme I. Vanderstukken



Au cœur du métier : les enfants

Être instituteur dans la société d'aujourd'hui et de demain, c'est jouer un rôle essentiel dans l'avenir de chaque enfant, c'est l'aider à apprendre, à grandir, à devenir un citoyen responsable et ouvert aux autres cultures.

Être instituteur, c'est posséder des qualités qui seront développées au cours de la formation initiale : polyvalence, exigence, persévérance, adaptabilité, réflexivité, humanité sont essentielles pour relever les défis que la société actuelle propose aux enseignants.

Polyvalence, exigence et persévérance : l'instituteur est appelé à construire des dispositifs didactiques pour guider les enfants dans l'ensemble des matières abordées à l'école primaire. La maîtrise du français, des mathématiques, des disciplines d'éveil scientifique (géographie, histoire et sciences), des disciplines d'éveil artistique (arts plastiques et éveil musical) et des disciplines psychopédagogiques requiert à la fois discipline, curiosité, rigueur et sensibilité.

Adaptabilité et réflexivité : grâce à son questionnement, à son esprit critique, l'instituteur ajuste ses dispositifs d'enseignement ; il met son intérêt pour les nouvelles technologies au service des enseignements dans un monde en perpétuelle évolution.

Humanité : les enfants se construisent avec leurs sens, leurs émotions, leurs valeurs, leur vécu, leurs expériences et leur intelligence. La bienveillance, l'ouverture, l'empathie, l'intégrité, l'exemplarité, la créativité de leur instituteur leur seront indispensables.

Identification des Unités d'Enseignement (U.E.)

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
AFP/Stages	14	Ateliers de formation professionnelle y compris Stages pédagogiques (2 semaines)	96	Q1+Q2
ML-1	4	Maîtrise orale et écrite de la langue française	60	Q1+Q2
PGEN	2	Pédagogie générale	24	Q1+Q2
IDE	1	Identité de l'enseignant	12	Q1
PREL	2	Psychologie de la relation et de la communication [A]	24	Q1
ATDC	1	Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	14	Q1
MATH-1a	4	Mathématiques et sa didactique spécifique	36	Q1
FRAN-1a	4	Français et sa didactique spécifique	48	Q1
GÉO-1a	1	Formation géographique et sa didactique spécifique	16	Q1
HIST-1a	1	Formation historique et sa didactique spécifique	16	Q1
SCIEN-1a	1	Formation scientifique et sa didactique spécifique	16	Q1
MUSI-1a	1	Éducation musicale et sa didactique spécifique	12	Q1+Q2
PLAST-1a	1	Éducation plastique et sa didactique spécifique	12	Q1+Q2
PMOT-1a	1	Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique : <i>Anatomie et physiologie</i>	12	Q1
DOENS	1	Dossier de l'enseignant	12	Q2
PDEV-1	2	Psychologie du développement [A]	24	Q1
PAPP-1	2	Psychologie des apprentissages [A]	24	Q2
MÉTIC-1	1	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	12	Q1+Q2
PHILO	2	Philosophie et histoire des religions [A]	24	Q2
MATH-1b	4	Mathématiques et sa didactique spécifique	48	Q2
FRAN-1b	4	Français et sa didactique spécifique	60	Q2
GÉO-1b	1	Formation géographique et sa didactique spécifique	14	Q2
HIST-1b	1	Formation historique et sa didactique spécifique	14	Q2
SCIEN-1b	1	Formation scientifique et sa didactique spécifique	14	Q2
MUSI-1b	1	Éducation musicale et sa didactique spécifique	12	Q2
PLAST-1b	1	Éducation plastique et sa didactique spécifique	12	Q2
PMOT-1b	1	Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique : <i>Animation et natation</i>	12	Q2

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Identification des Unités d'Enseignement (U.E.)

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
Sta/AFP-2 [prér. Sta/AFP-3]	18	Stages pédagogiques (4 semaines) et Ateliers de formation professionnelle	180	Q1+Q2
ML-2	2	Maîtrise orale et écrite de la langue française	24	Q1+Q2
OEE	2	Ouverture de l'école sur l'extérieur	12	Q2
MATH-2 [prér. Sta/AFP-3]	6	Mathématiques et sa didactique spécifique	72	Q1+Q2
FRAN-2 [prér. Sta/AFP-3]	6	Français et sa didactique spécifique	60	Q1+Q2
GÉO-2	2	Formation géographique et sa didactique spécifique	30	Q1+Q2
HIST-2	2	Formation historique et sa didactique spécifique	30	Q1+Q2
SCIEN-2	2	Formation scientifique et sa didactique spécifique	30	Q1+Q2
MUSI-2	2	Éducation musicale et sa didactique spécifique	30	Q1+Q2
PLAST-2	2	Éducation plastique et sa didactique spécifique	30	Q1+Q2
PAPP-2	2	Psychologie des apprentissages	24	Q1+Q2
PDEV-2	2	Psychologie du développement	24	Q1
GGEO	2	Technique de gestion de groupes et expression orale	24	Q1
MÉTIC-2	1	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	14	Q1
PMOT-2a	1	Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique : <i>Psychomotricité</i>	12	Q2
EAPP	2	Évaluation des apprentissages	24	Q1
DÉONTO	1	Déontologie de la profession	12	Q2
APDC	1	Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	24	Q2
FLES	1	Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »	10	Q1+Q2
ÉPIST	1	Notions d'épistémologie des disciplines	14	Q2
IR	1	Initiation à la recherche	14	Q2
PMOT-2b	1	Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique : <i>Secourisme</i>	16	Q1+Q2
DidEPC-1	0	Didactique de l'EPC (optionnel)	15	Q1+Q2

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
Sta/AFP-3	20	Stages pédagogiques (10 semaines) et Ateliers de formation professionnelle	360	Q1+Q2
DIFF	2	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	24	Q1+Q2
IAC	2	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	28	Q1+Q2
MATH-3	3	Mathématiques et sa didactique spécifique	40	Q1+Q2
FRAN-3	2	Français et sa didactique spécifique	28	Q1+Q2
GÉO-3	1	Formation géographique et sa didactique spécifique	20	Q1+Q2
HIST-3	1	Formation historique et sa didactique spécifique	20	Q1+Q2
SCIEN-3	2	Formation scientifique et sa didactique spécifique	28	Q1+Q2
MUSI-3	1	Éducation musicale et sa didactique spécifique	20	Q1+Q2
PLAST-3	1	Éducation plastique et sa didactique spécifique	20	Q1+Q2
TFE	16	Travail de fin d'études (y compris l'initiation à la recherche en éducation : 12h - Q1)	(12)	Q1+Q2
COPE	2	Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	24	Q1
MÉTIC-3	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q1
PMOT-3	1	Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique	14	Q1
EPP	1	Élaboration du projet professionnel	14	Q2
SOPOED	2	Sociologie et politique de l'éducation [A]	24	Q2
NEUTR	1	Formation à la neutralité [A]	20	Q2
DidEPC-2	0	Didactique de l'EPC : approfondissement (optionnel)	45	Q1+Q2

Légende-couleurs :

1^{er} quadrimestre

2^e quadrimestre

Corequis Bloc 3 : Sta/AFP-3 + DIFF + EPP

Volume en Crédits : **14 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **AFP/Stages**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
 - Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
2. **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
3. **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
 - Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
4. **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
5. **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
 - S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
 - Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
6. **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.

- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.

7. **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Amorcer la construction et la gestion d'activités signifiantes qui placent les enfants au centre de l'apprentissage, en adéquation avec les prescrits légaux ;
- Réaliser une recherche documentaire propice à l'apprentissage visé l'apprentissage ;
- Maîtriser les éléments clés d'une préparation didactique et pouvoir justifier ses choix au regard des concepts abordés durant la formation ;
- Adopter une attitude d'apprentissage personnelle, constructive, responsable tout en portant un regard réflexif sur sa pratique ;
- Travailler en équipe.

CONTENU DE L'UE

En 1^{re} année, les stages correspondent à une entrée progressive dans la pratique professionnelle. Les étudiants mèneront des observations actives, dont les objectifs sont de s'imprégner de l'ambiance d'une classe, de prendre conscience des rôles et des responsabilités d'un enseignant, d'apporter une aide appropriée au maître de stage et aux enfants.

Une semaine de stage d'observation participante est fixée pour que l'étudiant puisse prendre la classe en charge pendant au moins 5 périodes et qu'il collabore avec le titulaire (correction d'exercices, aide aux élèves en difficultés, surveillances, ...).

- ⇒ Construction d'activités et de situations d'enseignement-apprentissage notamment dans les disciplines suivantes : éducation artistique, géographie, histoire, sciences, mathématiques, français.
- ⇒ Utilisation des référentiels.
- ⇒ Rédaction d'une préparation de leçon.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> Référentiels de la FWB

>> Outils de communication et ouvrages de références communiqués par le titulaire au fil des différents modules

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP/Stages				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

- Les Ateliers de Formation Professionnelle ayant notamment pour fonction de préparer les étudiants à se rendre sur le terrain, la présence à ces activités est dès lors obligatoire.
- Plus particulièrement, la présence et l'assiduité de l'étudiant lors des AFP conditionnent son accès au stage (voir à ce propos la Convention de stage spécifique relative à la Formation des enseignants).
- Enfin, comme le stipule la Convention de stage (annexe au Règlement général des études et des jurys), un manque d'investissement ou plusieurs absences non-justifiées peuvent entraîner une interdiction pour l'étudiant d'accéder à ses stages (la présence et l'assiduité de l'étudiant lors des AFP conditionnant explicitement son accès au stage).
- La réalisation du stage d'observation participante constituera un des aboutissements du travail réalisé en AFP durant l'année.
- Une évaluation globale sanctionnera les AFP et les stages ceux-ci étant intégrés et complémentaires.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 60 h

Intitulé de l'UE : **Maîtrise orale et écrite de la langue française**

Volume en Crédits : 4 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **ML-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

pauline.ryhon@hech.be (Verviers) - maud.beets@hech.be (Liège) - adelaide.lambert@hech.be (Huy)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Cette activité d'apprentissage vise à faire acquérir une maîtrise du français écrit et oral qui corresponde au niveau requis pour exercer le métier d'instituteur primaire.

En ce qui concerne la maîtrise de la langue écrite, les étudiants auront l'occasion de revoir les principales règles d'orthographe grammaticale. Ils disposeront d'un corpus d'exercices (à réaliser à domicile ou en classe) dont la correction commentée s'effectuera aux cours.

Ils seront amenés à prendre conscience de leurs éventuels défauts de langage et à les corriger, ainsi qu'à exercer leur créativité expressive par le biais d'exercices de production écrite.

En ce qui concerne la maîtrise de la langue orale, cette activité propose des exercices variés de prise de parole en public grâce auxquels les étudiants seront amenés, d'une part, à prendre conscience de leurs éventuels défauts de langage et à les corriger ; d'autre part, à exercer leur créativité expressive, à prendre confiance en eux et à réguler leurs comportements non verbaux et paraverbaux.

CONTENU DE L'UE

Maîtrise de la langue écrite :

- Principes de grapho-phonétique ;
- Révision du VOB ;
- Règles grammaticales ;
- Production d'écrits.

Maîtrise de la langue orale :

- Exercices variés de prise de parole en public.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (notes de cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1		10 %	20 % à Verviers	20 %	50 %	20 % à Liège et Huy	Report	60 %	20 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les modalités organisationnelles relatives à cette UE, y compris pour son évaluation, pourraient être adaptées à la situation finissante du cursus en 3 ans.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Pédagogie générale**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PGEN**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle (2a)
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence (2b)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b)
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques (3c)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c)
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques (4d)
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...) (4e)
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques (5b)
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées (5c)
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie (5d)
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques (6a)
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation (6b)
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants (6c)
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage (6d)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d' :

- construire une préparation didactique et de justifier ses choix au regard des concepts théoriques abordés durant la formation;
- associer des gestes professionnels à des concepts théoriques ;
- amorcer la construction d'activités signifiantes et contextualisées qui placent l'enfant au centre de l'apprentissage, en adéquation avec les prescrits légaux.

CONTENU DE L'UE

Ce cours va initier les étudiants à des notions pédagogiques générales (qui seront approfondies dans le cadre d'autres cours).

Ces notions leur permettront de planifier, gérer et évaluer des séquences activités d'enseignement-apprentissage en justifiant leurs choix méthodologiques. Les contenus abordés sont les suivants:

- le triangle pédagogique,
- les contenus d'apprentissages prescrits dans les référentiels de la FWB,
- les théories de la motivation,
- les stratégies d'enseignement-apprentissage,
- l'aménagement de la classe,
- les principes d'apprentissage,

et d'autres contenus en lien avec la pratique de classe...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Moodle, etc.)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Fédération Wallonie Bruxelles. (24 juillet 1997). Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre. FWB
- Fédération Wallonie Bruxelles. (19 septembre 2019). Décret portant les livres 1^{er} et 2 du code de l'enseignement. FWB
- Fédération Wallonie Bruxelles. <https://www.enseignement.be>
- Référentiels du tronc commun.
- Fédération Wallonie Bruxelles. (20 novembre 2008). Programme des études de l'enseignement fondamental. FWB

Les sources spécifiques seront précisées par chaque titulaire de l'AA.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PGEN					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

Intitulé de l'UE : **Identité de l'enseignant**

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **IDE**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle (2a)
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence (2b)
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de

- Mettre à jour et modifier les représentations mentales implicites, les stéréotypes et les préjugés concernant la profession.
- Interroger ses propres évidences dans les domaines identitaire, culturel et professionnel.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux (pacte pour un enseignement d'excellence, le code de l'enseignement, décret « missions »...)

CONTENU DE L'UE

Au travers la découverte de différents textes inhérents (ou indissociables) à la profession enseignante, d'échanges entre pairs et de témoignages d'enseignants, l'étudiant sera amené à construire son identité professionnelle.

Pour ce faire, le cours abordera les contenus suivants :

- Les représentations et stéréotypes sur le métier d'enseignant
- Les motivations à devenir enseignant
- Le métier d'enseignant : les tâches et compétences associées

- La structure de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Le cadre du métier et les décrets
- Découvertes et réflexions à partir des observations réalisées sur le terrain

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (Notes de cours, Moodle/myhech)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Fédération Wallonie Bruxelles. (19 septembre 2019). Décret portant les livres 1^{er} et 2 du code de l'enseignement. FWB
- Fédération Wallonie Bruxelles. Pacte pour un enseignement d'excellence.
- Fédération Wallonie Bruxelles. <https://www.enseignement.be>
- Fédération Wallonie Bruxelles. (24 juillet 1997). Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre. FWB

Les sources spécifiques seront précisées par chaque titulaire de l'UE.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (Enseignement à distance) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IDE		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PREL**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 7 - Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier les enjeux d'une relation éducative de qualité et d'une communication efficace et constructive.
- Analyser l'influence que les individus ont les uns par rapport aux autres (phénomènes d'influences et soumissions à l'autorité).
- Promouvoir une communication et une relation éducative positive, constructive, bienveillante, ...
- Etablir un climat de classe serein, positif, confiant, ...
- Prendre conscience des mécanismes, interférences, parasites ... qui peuvent détruire la relation et la communication éducative et pédagogique.
- ...

CONTENU DE L'UE

- Les causes détériorant une communication/relation propice aux apprentissages.
- La soumission à l'autorité.

- Les relations et la communication éducative et pédagogique.
- La gestion de la classe.
- Analyse de séquences vidéo, documentaires, reportages, films... traitant de la relation et de la communication éducative et pédagogique.
- L'estime de soi, la confiance en soi.
- La résignation apprise/l'impuissance acquise.
- ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Variables selon le professeur / l'implantation

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PREL		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 1 ECTS

 Acronyme / Numéro de l'UE : **ATDC**

 Secteur : Sciences humaines et sociales
 Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

 Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- (1a) Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- (2a) Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- (2b) Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- (3a) Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques.
- (3b) S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- (4a) Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- (4c) Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- (5a) Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et expliquer les notions de culture, d'identité et de genre ainsi que les notions connexes telles que celles de norme, de subjectivisation, de discrimination, d'inégalité, etc.
- Mettre à jour ses représentations mentales implicites (stéréotypes, préjugés) et interroger ses propres convictions et leurs impacts (méfiance, discrimination, domination, mépris de soi, etc.) dans les domaines identitaire et culturel.
- Adopter une attitude critique dans ces domaines : s'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement (décrets Mission, Neutralité, etc.) et la société dans son ensemble (principes fondamentaux de la Constitution, loi anti-raciste, etc.).
- Comprendre et expliquer le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production des stéréotypes et des comportements discriminatoires.
- Comprendre et expliquer l'importance et l'obligation légale de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation.

- Être capable de communiquer clairement en français (à l'écrit et à l'oral) sur les matières et enjeux du présent cours.

CONTENU DE L'UE

À l'aide d'exemples (situations concrètes) et de concepts théoriques, le cours vise à explorer les notions d'identité, de culture, de genre. Il en montrera le caractère historique et dynamique contre une lecture essentialiste. Les apports de l'histoire, de la sociologie ou encore de la philosophie permettent de clarifier une série de problématiques liées à l'identité et à la diversité culturelle, de questionner les normes dominantes et de lutter contre les stéréotypes et discriminations en tout genre. Sont travaillées dans cette perspective la diversité des statuts juridico-administratifs (la figure de l'« étranger »), la diversité des statuts socio-économiques (la figure du « pauvre »), la diversité sexuelle et de genre (la figure de l'« homosexuel »), la diversité des caractéristiques ethnico-culturelles (modes de vie quotidienne, langues, religions, etc.). Les étudiants sont ainsi invités à développer un regard critique sur les débats et pratiques qui animent la société autant que sur le fonctionnement du système scolaire. Ils amorcent de la sorte leur formation, en tant que futurs instituteurs, à une des missions fondamentales de l'école : former des citoyens responsables et critiques, ouverts à la diversité, et capables de mettre en œuvre une société multiculturelle égalitaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif :

- A. MAALOUF, Les identités meurtrières, Grasset, Paris, 1998.
- M. MARTINIELLO & A. REA, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, FWB, Bruxelles, 2012.
- J.-M. LAFLEUR & A. MARFOUK, Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXIe siècle, Academia-LHarmattan, coll. Carrefours 9, Louvain-la-Neuve, 2017.
- « Egalité des chances à l'école ? Voilà ce qu'ils en pensent », brochure de l'UNICEF, Belgique, 2012.
- « Ecoles maternelles et familles en situation de précarité. Ensemble pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire », brochure de la Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2014.
- « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! Lutter contre les stéréotypes pour construire une culture de l'égalité », brochure du Laboratoire de l'Égalité, Paris
- « Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ? », Faits et gestes, n°33, Communauté française Wallonie- Bruxelles, 2010.
- « Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité », brochure de Genderatwork, Bruxelles, 2010.
- Films : « Je n'aime plus la mer », « Welcome », « Illégal », « Ma vie en rose », « Billy Elliot », « Les garçons et Guillaume à table » ...
- « Vivre ensemble autrement », Dossier pédagogique d'Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, L'éducation interculturelle, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1999.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ATDC		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 36 h

Intitulé de l'UE : **Mathématiques et sa didactique spécifique**

Volume en Crédits : 4 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **MATH-1a**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

charlotte.regnier@hech.be (Liège) - **SUPPRESSION**
(Verviers) - nathalie.debergh@hech.be (Huy)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Maîtriser et expliquer clairement les matières mathématiques à enseigner à l'école primaire.
- Résoudre des situations-problèmes en lien avec tous les contenus et avec la vie de tous les jours.
- Apprendre à utiliser un langage mathématique rigoureux et à raisonner correctement.
- Faire preuve d'une culture mathématique large par rapport aux concepts qu'il sera amené à enseigner.
- Avoir un esprit critique.
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, c'est-à-dire mettre du sens sur les notions à enseigner.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

CONTENU DE L'UE

Les étudiants seront mis dans des situations d'apprentissage typiques de l'enseignement primaire de par leur participation active en classe et leur recherche de résolution de problèmes. Les étudiants expliqueront leur démarche afin de verbaliser les méthodes comme cela leur sera demandé dans leur futur métier.

Les différents chapitres porteront sur les matières suivantes :

- Calcul écrit, calcul mental et tables ;
- Didactique du calcul mental ;
- Grandeurs ;
- Problèmes : grandeurs, logiques, intervalles, partages inégaux.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (notes de cours fournies à titre de ressource complémentaire pour le travail des étudiants. Attention : Ce ne sont que des supports du cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Boulangier, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). *Mon référentiel 5-6* (Plantyn). Plantyn.
 De Cock, R., De Wilde, E., Neiryck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). *Pas sorcier, les maths ! Référentiel 6è* (Van In). Van In.
 Heyvaert, G. (2018). *Carrément math* (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.
Leximath, lexique mathématique de base (De boeck). (2007).
 Roegiers, X. (2014). *Les mathématiques à l'école primaire* (De Boeck, Vol. 1 et 2). De Boeck.
 Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s.d.). Khan Academy.
<https://fr.khanacademy.org/>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-1a		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Les modalités organisationnelles relatives à cette UE, y compris pour son évaluation, pourraient être adaptées à la situation finissante du cursus en 3 ans.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 4 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **FRAN-1a**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

julie.hirt@hech.be (Liège) - **SUPPRESSION** (Huy et Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 5 - Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Le cours de français du B1 (Q1 + Q2) permettra à l'étudiant

- de revoir ou de parfaire ses connaissances en grammaire, en conjugaison et en vocabulaire (étude du fonctionnement de la langue) ;
- de s'initier à la typologie de textes et de discours telle que prônée par les Socles de compétences ;
- d'être sensibilisé à la littérature de jeunesse tout en questionnant son identité de lecteur.

CONTENU DE L'UE

Au Q1, l'évaluation portera sur la conjugaison, le lexique et la typologie de textes et de discours selon des modalités qui seront précisées par chaque titulaire de cours.

A Huy uniquement, au Q1, l'évaluation portera uniquement sur le lexique et la littérature de jeunesse.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FRAN-1a		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

[Les modalités organisationnelles relatives à cette UE, y compris pour son évaluation, pourraient être adaptées à la situation finissante du cursus en 3 ans.](#)

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 16 h

Intitulé de l'UE : **Formation géographique et sa didactique spécifique**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **GÉO-1a**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : Obligatoire

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du processus d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

- Utiliser les savoirs et exercer les savoir-faire relatifs à la géographie générale abordés à l'école primaire.
- Identifier et caractériser les principaux moments de la démarche scientifique.

CONTENU DE L'UE

Par l'étude des phénomènes naturels et humains vus à l'école primaire en géographie, les étudiants sont amenés à :

- se remettre à niveau dans leurs connaissances de base,
- différencier quelques démarches méthodologiques,
- découvrir les étapes de la démarche scientifique (démarche d'investigation).

Ils se familiarisent avec la pratique de l'interdisciplinarité et de l'analyse réflexive.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Disponibles sur la plateforme de la HE alimentée progressivement en cours d'année.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (selon les besoins des apprenants) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GÉO-1a		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **HIST-1a**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'appropriation des contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

Situer chronologiquement les périodes de l'Histoire ; Élaborer des lignes du temps et autres outils temporels ; Élaborer des panneaux de synthèse ; Distinguer les traces du passé des travaux postérieurs ; Établir la carte d'identité d'un document ; Critiquer des traces du passé ; Analyser des documents et en déduire des éléments composant le mode de vie des gens ; Rechercher de l'information et des documents pertinents ; etc.

CONTENU DE L'UE

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec la démarche historique appliquée en classe de primaire. Pour ce faire, les étudiants seront confrontés à cette démarche mais aussi aux outils de l'historien (documents variés, lignes du temps) et aux concepts historiques. Ce cours permettra aussi aux étudiants de revenir sur les différentes périodes de l'histoire et des caractéristiques qui les composent.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- CHAPELLE P., (2008). En classe, j'utilise... les représentations du temps. Exercices pour utiliser les représentations du temps dès 8 ans. Averbode.
- COULON G., (2008). Des Gaulois au Gallo-romains. Paris : Gallimard Jeunesse. coll. « les yeux de la découverte ».
- DALONGEVILLE A., (1995). Enseigner l'histoire à l'école, cycle 3. Paris : Hachette.
- DALONGEVILLE A., (1989). Situations-problèmes pour enseigner l'histoire au cycle 3. Paris : Casteilla.
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009). La vie des hommes et des femmes de la préhistoire au moyen âge, t. 1. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009) La vie des hommes et des femmes du moyen âge à nos jours, t. 2. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- DUBY G. (dir.), Une histoire du monde médiéval, Larousse.
- GRIMAUD R., (2012). Nos ancêtres les Gaulois, Editions Ouest-France.
- HURDMAN C., (2010). Vivre Comme... Les hommes préhistoriques. Paris : Editions de La Martinière.
- JADOULLE J.-L., GEORGES J. (dir.). Construire l'histoire, t. 1, 2, 3 et 4. Didier Hatier.
- ROISEUX M. (dir.), A la conquête du temps. Gai Savoir.
- Programme de la Communauté française et référentiel de compétences

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
HIST-1a	30 %	70 %		Report	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 16 h

Intitulé de l'UE : **Formation scientifique et sa didactique spécifique**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **SCIEN-1a**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover en adoptant une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité, l'étudiant est capable de :

- Construire une activité pédagogique de découverte intégrant la démarche scientifique et en identifier les différentes étapes (se questionner, émettre des hypothèses et chercher à les vérifier de différentes manières).
- Restituer, utiliser et expliquer les concepts théoriques : vivant, non vivant, les grandes fonctions du vivant, monde animal et végétal et leur classification actuelle.
- Classer des objets ou êtres vivants selon des critères objectifs et scientifiques.
- Utiliser et analyser les outils (clés de détermination, schémas, graphiques, référentiels de classification, divers documents ...)
- Schématiser et annoter quelques modèles scientifiques (champignons, fruits, fleurs, feuilles, cycle de vie...), réaliser un dessin d'observation et l'annoter.
- Synthétiser les connaissances acquises lors des travaux de recherche et les référencer de façon rigoureuse.
- Concevoir un outil didactique adapté aux enfants du fondamental.

CONTENU DE L'UE

Nous aborderons les savoirs et les savoirs faire concernant essentiellement le monde vivant et la biodiversité. Nous développerons les notions essentielles de botanique et de zoologie abordables en primaire et présentes dans les référentiels du fondamental. Le programme étant vaste, nous ciblerons les concepts théoriques fréquemment demandés lors des stages. La didactique des sciences sera développée parallèlement aux thématiques abordées en

s'inscrivant dans une démarche scientifique à construire (questionnement, hypothèses et investigation de pistes de recherche ou d'action). L'étudiant sera amené à participer activement à des manipulations, observations, expérimentations, classements, identification et recherches documentaires afin d'apprendre à utiliser et à concevoir les différents outils didactiques adéquats pour le primaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

DVD « Espèces d'espèce ».

CD-rom « 48 sujets sur la biodiversité » (SPW).

Documents du CAF clé de détermination.

Guillaume Lecointre 2006 ; Ed Belin guide de l'enseignement « classification phylogénétique du monde vivant ».

R. Tavernier 2012. Ed Bordas : « La biologie et la géologie à l'école fondamentale », « le monde vivant ».

Sites : www.enseignement.be, www.hypothese.be, www.fondationlamainalapate.org,

...

En outre, des ressources diverses peuvent également être diffusées via my.hech.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SCIEN-1a		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

Intitulé de l'UE : **Éducation musicale et sa didactique spécifique**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **MUSI-1a**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Rédiger une préparation écrite correcte (cibler des compétences à développer, les traduire en termes d'objectifs d'apprentissage et de tâches, etc.) ;
- Sélectionner les ressources adéquates dans l'offre médiatique actuelle afin de réaliser des activités d'éducation musicale de qualité (création d'une chaîne Youtube) ;
- Mettre en œuvre correctement une activité d'exploration musicale, une activité de mouvement, une orchestration de chant, une audition active, un chant (adaptés à l'enseignement primaire) ;
- Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire (percussions indéterminées) ;
- Savoir produire des mélodies simples sur divers instruments (à vent, à clavier, à cordes) ; flûte à bec, ukulélé, cajon... Savoir accompagner un chant simple au ukulélé (l'apprentissage de cet instrument nécessite des ongles courts) : 3-8 accords
- Reconnaître, reproduire et lire dans le contexte de chants, d'extraits musicaux, les diverses cellules rythmiques abordées en classe (ostinati, création de comptines rythmées, etc.) ;

- Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement, de montage sonore et vidéo pour produire des outils adaptés à l'enseignement primaire : Audacity (marqueurs, effets, changement de format), Muscores (déchiffrage d'une partition, création d'une comptine), Streamclip (sélectionner un extrait) ;
- Interpréter correctement (justesse et stabilité rythmique) les chants adaptés à l'enseignement fondamental et savoir moduler sa voix (parlée et chantée) ;
- Reconnaître visuellement et à l'audition les instruments de l'orchestre symphonique, les instruments de l'instrumentarium scolaire et les productions sonores des instruments de musique en général (cordophones, aérophones, membranophones, idiophones, hemi-idiophones) ;
- Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et savoir les adapter à un public scolaire (La musique symphonique: L'apprenti sorcier de Dukas, la symphonie des jouets, la symphonie la surprise de Haydn, conte musical Pierre et le loup, ballet Casse-noisette, etc.)
- Utiliser correctement le vocabulaire spécifique aux disciplines artistiques (paramètres sonores, formes artistiques, instruments, etc.)

CONTENU DE L'UE

Ce cours d'éducation musicale permettra aux étudiants de Section primaire d'élaborer des activités d'éducation musicale en cohérence avec le référentiel des Socles de compétences d'éducation artistique de la Communauté française. Nous favoriserons la dimension transversale de notre discipline et nous chercherons à intégrer nos pratiques musicales dans différents contextes d'apprentissage de l'enseignement primaire (en particulier dans les apprentissages fondamentaux).

Par nos pédagogies actives, nous développerons chez nos étudiants des aptitudes créatives et d'expression transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'expression personnelle, le développement des pratiques individuelles et collectives.

La dimension culturelle de nos enseignements permettra d'apprécier, de pratiquer et d'appréhender l'expression artistique liée à la musique pour assurer la prise en charge du PECA, « Parcours d'éducation culturelle et artistique ». Nos étudiants pourront assurer la progression et la continuité des apprentissages dans ce domaine afin de garantir une éducation aux arts et à la culture équitable, efficace et efficiente.

=> Pour le quadrimestre ciblé, l'orientation des champs de matières pointés ci-dessus est précisée au sein des acquis d'apprentissage qui suivent (évolutifs au fil des UE des 3 blocs d'« Éducation musicale et la didactique spécifique de la discipline »).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.
- Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Paris: Fayard.
- Bustarret, A. (1986). La mémoire enchantée, pratique de la chanson enfantine de 1850 à nos jours, Paris: Enfance heureuse, les éditions ouvrières.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.
- Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). Paris: l'Harmattan.
- Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique à l'école. Paris : Hachette Education.
- Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
- Maizières, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport à la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). Paris: l'Harmattan.
- Malenfant, N. (2012) Vivement la musique. Montréal: Chenelière Education.

- Ribière-Raverlat J., (1997) Développer les capacités d'écoute à l'école: écoute musicale, écoute des langues, Paris: PUF.
- Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Paris: Dunod.
- Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. Paris: L'Harmattan.
- Snyders, G. (1999). La musique comme joie à l'école. Paris: L'Harmattan.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MUSI-1a	40 %		60 %	Report		60 %	Report		60 %

Autres (à préciser) :

L'évaluation du Travail Annuel comprend la présence et la participation active en classe, la possession de son matériel pour chaque cours (à savoir les instruments précisés par l'enseignant ainsi que le syllabus), les travaux spécifiques à rendre et précisés en classe et/ou par écrit par l'enseignant.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'évaluation se fera individuellement et collectivement => sauf en cas de force majeure, elle se fera ALORS uniquement individuellement.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

Intitulé de l'UE : **Éducation plastique et sa didactique spécifique**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PLAST-1a**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5 a, b, c, d.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours :

Maîtriser la didactique disciplinaire qui guidera l'action pédagogique.

S'approprier le langage plastique, les modes d'expressions et les techniques d'exécution.

Développer l'esprit critique, autonome et créatif pour mieux appréhender les contenus.

CONTENU DE L'UE

Approche de la création plastique : applications et notions théoriques. Composition.

Approche d'œuvres d'art et mouvements artistiques. Élaboration et animations d'activités artistiques en cohérence avec le référentiel des socles de compétences d'éducation artistique.

Le contenu du cours peut sensiblement être différent d'une implantation à l'autre en fonction de la sensibilité professionnelle de l'enseignant donnant le cours et des réalités tangibles des dites implantations.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Documents et ouvrages montrés en classe)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arts Plat du jour, Acces Ed. P. Straub

Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub

Arts visuels et portraits Ed. Canopé

Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé

Collages et arts visuels, ED. Retz

Land Art, Ed. Plume de carotte Marc Pouyet

Land Art avec les enfants, Ed. La plage A.Guthler et K.Lacher

Les arts plastiques au primaire 30 projets d'arts visuels à vivre en classe., Ed. Cheneliere Education J. Hémond

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PLAST-1a	40 %	60 %		40 %	60 %		Report	60 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

Intitulé de l'UE : **Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique : Anatomie et physiologie**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PMOT-1a**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

Français Autre (...)

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5a)
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées (5c)
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation (6b)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Comprendre et connaître les grandes fonctions du corps humain (appareil locomoteur, appareil cardio-vasculaire, appareil respiratoire, système nerveux) ; adapter et illustrer la théorie afin de pouvoir élaborer des leçons adaptées à l'enseignement primaire.
- Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités orientées sur le corps humain appropriées à l'enseignement primaire.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'éducation corporelle aura pour objectif la découverte du corps humain et de son fonctionnement chez l'enfant et l'adulte. Il permettra aux étudiants de développer et de mettre en place des activités orientées sur la physiologie du corps humain et adaptées aux élèves de l'enseignement primaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (tableau)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- MARIEB E., Anatomie et physiologie humaine, Ed De Boeck.
- TORTORA G. (1998), Principes d'anatomie et de physiologie, Editions CEC Québec.

- BARILLE A. (2008), Il était une fois la vie, L'encyclopédie du corps humain, Hachette.
- MARSHALL C. (1995), Atlas du corps humain, Editions M.C.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)
<input type="checkbox"/> Travaux en autonomie
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input type="checkbox"/> Autre (...) |
|---|--|

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PMOT-1a	20 %	80 %		20 %	80 %		20 %	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

Intitulé de l'UE : **Dossier de l'enseignant**

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **DOENS**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle. (2a)
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence. (2b)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions. (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle. (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques. (4c)
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques. (4d)
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants. (6c)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'/de :

- Adopter et nourrir une attitude curieuse et autonome ;
- S'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations.
- Réaliser une recherche documentaire propice à l'apprentissage visé;
- Adopter une attitude d'apprentissage personnelle, constructive, responsable tout en portant un regard réflexif sur sa pratique ;
- Travailler en équipe.

CONTENU DE L'UE

Le dossier enseignant (portfolio) est une collection d'informations (sous la forme de travaux, réflexions, notes, ...) sur les croyances, les connaissances, les habiletés et compétences de l'enseignant. Il favorise la pratique réflexive (questionnement sur sa pratique, réflexion sur son cheminement professionnel et auto-évaluation) qui conduit à :

- une meilleure connaissance et estime de soi,
- une prise de conscience du décalage entre la pratique actuelle et la pratique visée,

- une amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (Moodle / myhech)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Fédération Wallonie Bruxelles. (19 septembre 2019). Décret portant les livres 1^{er} et 2 du code de l'enseignement. FWB
- Fédération Wallonie Bruxelles. Pacte pour un enseignement d'excellence.
- Fédération Wallonie Bruxelles. <https://www.enseignement.be>
- Fédération Wallonie Bruxelles. (24 juillet 1997). Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre. FWB

Les sources spécifiques seront précisées par chaque titulaire de l'AA.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DOENS				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

Le travail écrit consiste en la réalisation progressive d'un dossier personnel respectant certaines balises imposées. Pour réaliser son dossier de l'enseignant, l'étudiant devra mobiliser des contenus d'apprentissages relevant des différentes AA qui composent son cursus. Les sujets, concepts, modèles, démarches, matières et documents abordés en cours d'Identité de l'enseignant, de pédagogie générale, d'initiation à la recherche, lors des stages ou encore en AFP seront mobilisés à cet effet.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PDEV-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques (5b).
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques (6a).
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage (6d).
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages (6e).
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d' :

- utiliser les notions théoriques abordées, en lien avec les enjeux développementaux à chaque étape de la vie, pour analyser des cas observés et/ou proposés ;
- utiliser ces connaissances pour mettre en place des activités pédagogiques pertinentes et adaptées au développement de l'enfant ;
- utiliser les concepts de la psychologie du développement pour analyser et comprendre des situations inspirées du terrain ;
- identifier les caractéristiques physiologiques, cognitives et psychologiques de l'enfant à partir d'analyses de cas et/ou d'observations afin de percevoir la faisabilité d'activités d'apprentissage ;
- utiliser les notions théoriques abordées, en lien avec les enjeux développementaux à chaque étape de la vie, pour analyser des cas observés et/ou proposés.

CONTENU DE L'UE

Le développement moteur, socio-affectif et cognitif de l'enfant de 6 à 12 ans et les activités pédagogiques qui en découlent.

L'observation - Faits objectifs et impressions subjectives.

La méthode clinique de Piaget.

Les facteurs de développement.

Les grands courants théoriques en psychologie du développement.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Bee, H. & Boyd, D. (2012). *Psychologie du développement. Les âges de la vie*. Québec: ERPI

- Florin, A. (2019). *La psychologie du développement*. Dunod, 2^{ème} édition.

- Stassen Berger, K. (2015). *Psychologie du développement*. Bruxelles : De Boeck, 2^{ème} édition

- Lacombe, J. (2020). *Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans*. Bruxelles : De Boeck

- Cloutier, R. (2005). *Psychologie de l'enfant*

- <http://developpement.ccdmd.qc.ca/>

Autres sources fournies au fur et à mesure.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-1		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Psychologie des apprentissages**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PAPP-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
marie-noelle.demoulin@hech.be (Liège) -
virginie.oger@hech.be (Huy) -
SUPPRESSION (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de comprendre et de connaître les différents styles d'enseignements construits par les chercheurs à travers l'histoire.

L'étudiant sera capable de connaître les aspects didactiques et psychologiques propres à chaque style d'enseignement afin de l'intégrer à sa pratique d'enseignement en fonction d'objectifs d'apprentissage clairs et réfléchis.

CONTENU DE L'UE

Qu'est-ce qu'apprendre ?

Qu'est-ce qu'enseigner ?

Découverte de concepts issus des théories relatives à la psychologie des apprentissages et notamment :

Le Béhaviorisme (Pavlov, Skinner, Thorndike)

Le Constructivisme et Socioconstructivisme (Piaget, Bruner Vygotsky)

...

Les contenus pourront faire l'objet d'adaptation en fonction de la concrétisation et des besoins des phases d'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (supports numériques en ligne)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Variables selon l'implantation

Liège :

www.courssegondval.com

Huy & Verviers :

Astolfi, J-P. (2011). L'erreur, un outil pour enseigner. Paris : ESF.

Bourgeois E. & Chapelle G. (2006). Apprendre et faire apprendre. Paris : PUF.

Gauthier C., Bissonnette S. & Richard M. (2013). Enseignement explicite et réussite des élèves. Québec : ERPI.

Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs. Montréal : Chenelière éducation.

Raynal, F., & Rieunier, A. (2014). Pédagogie : dictionnaire des concepts clés. Paris : E.S.F.

Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles : de Boeck.

...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (pour les étudiants de Liège : enseignement hybride en présentiel, distanciel synchrone et asynchrone et comodal) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-1					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Il n'y a pas de TA prévu.

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les modalités organisationnelles relatives à cette UE, y compris pour son évaluation, pourraient être adaptées à la situation finissante du cursus en 3 ans.

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **MÉTIC-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

Compétence n°6

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.

Compétence n°7

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, les étudiants seront capables de :

- Produire des documents numériques diversifiés (feuilles d'exercices, documents structurés, ...) en utilisant efficacement les fonctionnalités d'un traitement de texte.
- Créer une présentation assistée par ordinateur dans le but de soutenir un discours ou d'illustrer une explication

Les manipulations techniques seront expliquées et démontrées. Dans le cadre de séances d'exercices, les étudiants auront l'occasion d'appliquer les techniques étudiées pour réaliser les documents ou présentations en rapport avec leur futur métier.

CONTENU DE L'UE

- Traitement de texte : mise en page, insertion d'images, mise en forme, insertion de tableau, documents longs, table des matières
- Présentation assistée par ordinateur : diaporama, animation

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Logiciels de Office 365

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MÉTIC-1				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Philosophie et histoire des religions**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PHILO**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- (1a) Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
(3a) Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques.
(3b) S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
(4a) Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
(4c) Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
(5a) Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- 1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) :
- Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité.
 - Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle.
- 2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :
- Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique. Comprendre la distinction entre «hétéronomie» et «autonomie».
- 3) Se sensibiliser à la démarche critique propre à la philosophie :
- Lire un texte philosophique ; formuler une question philosophique ; argumenter et contre-argumenter un point de vue, etc.
- 4) Être capable de communiquer clairement en français (à l'écrit et à l'oral) sur les matières et enjeux du présent cours.

CONTENU DE L'UE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "Philosophie et histoire des religions" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité du monde humain. Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Documentaires)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif...

Histoire des religions et de la laïcité :

- F. LENOIR, Petit traité d'histoire des religions, Points/Plon, Paris 2008.
- M. MALHERBE, Les religions, Nathan, coll. «Repères pratiques», Paris, 2006.
- Le magazine de la science et de la découverte, «C'est pas sorcier», France télévision, 2012 ; série de 4 documentaires sur les monothéismes: «Un dieu, trois religions», «Le judaïsme: un peuple, une religion», «Le christianisme: un Dieu parmi les hommes», «L'islam: de Mahomet à aujourd'hui».
- M. ELIADE, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris, 1989.
- Revues généralistes de sciences humaines.

...

Philosophie et histoire de la philosophie:

- M. TOZZI, Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
- F. CHATELET (dir.), La philosophie, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.
- F. CHATELET, Une histoire de la raison, Seuil, Paris, 1992.
- E. DELRUELLE, Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault, De Boeck Université, Bruxelles, 2006 (2^e éd.)
- L. COULOUBARITSIS, Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, De Boeck, Bruxelles, 1995 (2^e éd.)
- G. HOTTOIS, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, De Boeck, Bruxelles, 1998 (2^e éd.)
- M. METAYER, Qu'est-ce que la philosophie, À la découverte de la rationalité, ERPI/PEARSON, Saint Laurent (Québec), 2012 (2^e éd.)

...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Durant le cours, des moments de réflexion individuelle ou collective (écrits ou oraux) sont organisés sur une problématique ou un concept rencontré lors de l'exposé ex cathedra. La présence au cours est donc nécessaire.) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHILO					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **4 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **MATH-1b**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

denis.hamoir@hech.be (Liège) -
nathalie.debergh@hech.be (Huy) -
aline.dufour@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- ⇒ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- ⇒ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal
- ⇒ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- ⇒ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- ⇒ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Maîtriser et expliquer clairement les matières mathématiques à enseigner à l'école primaire.
- Résoudre des situations-problèmes en lien avec tous les contenus et avec la vie de tous les jours.
- Apprendre à utiliser un langage mathématique rigoureux et à raisonner correctement.
- Faire preuve d'une culture mathématique large par rapport aux concepts qu'il sera amené à enseigner.
- Avoir un esprit critique.
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, c'est-à-dire mettre du sens sur les notions à enseigner.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

CONTENU DE L'UE

Les étudiants seront mis dans des situations d'apprentissage typiques de l'enseignement primaire de par leur participation active en classe, leurs constructions géométriques et leur recherche de résolution de problèmes. Les

étudiants expliqueront leur démarche afin de verbaliser les méthodes comme cela leur sera demandé dans leur futur métier.

Les différents chapitres porteront sur les matières suivantes :

- Numérations et étude du nombre
- Aspects du nombre
- Diviseurs et multiples
- Sens des opérations
- Bases de géométrie euclidienne et vocabulaire (du point au solide)
- Droites, angles, (non-)polygones
- Triangles et droites remarquables
- Quadrilatères
- Disques et cercles
- Polygones réguliers
- Axes de symétrie
- Constructions

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (notes de cours fournies à titre de ressource complémentaire pour le travail des étudiants. Attention : Ce ne sont que des supports de cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). *Mon référentiel 5-6* (Plantyn). Plantyn.
De Cock, R., De Wilde, E., Neiryndck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). *Pas sorcier, les maths ! Référentiel 6è* (Van In). Van In.
Geron, C., Lucas, F., Ory, S., Pirlot, M.-A., Wantiez, P., & Wauters, A. (2016). *Apprivoiser l'espace et le monde des formes* (De Boeck). De Boeck.
Heyvaert, G. (2018). *Carrément math* (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.
Leximath, lexique mathématique de base (De boeck). (2007).
Roegiers, X. (2014). *Les mathématiques à l'école primaire* (De Boeck, Vol. 1 et 2). De Boeck.
Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s. d.). Khan Academy.
<https://fr.khanacademy.org/>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-1b					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Les modalités organisationnelles relatives à cette UE, y compris pour son évaluation, pourraient être adaptées à la situation finissante du cursus en 3 ans.

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 60 h

Intitulé de l'UE : **Français et sa didactique spécifique**

Volume en Crédits : 4 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **FRAN-1b**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

nathalie.lecleir@hech.be (Liège) - celine.briffoz@hech.be (Huy) - pauline.ryhon@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.**

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 5 - **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.**

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Le cours de français du B1 (Q1 + Q2) permettra à l'étudiant

- de revoir ou de parfaire ses connaissances en grammaire, en conjugaison et en vocabulaire (étude du fonctionnement de la langue) ;
- de s'initier à la typologie de textes et de discours telle que prônée par les Socles de compétences ;
- d'être sensibilisé à la littérature de jeunesse tout en questionnant son identité de lecteur.

CONTENU DE L'UE

Au Q2, l'évaluation portera sur la grammaire et la littérature de jeunesse selon des modalités qui seront précisées par chaque titulaire de cours.

A Huy uniquement, au Q2, l'évaluation portera sur la conjugaison, la grammaire et la typologie de textes de discours.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FRAN-1b					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

L'évaluation de l'UE sur l'implantation de Huy fait l'objet de spécificités mentionnées dans la rubrique "contenu de l'UE".

[Les modalités organisationnelles relatives à cette UE, y compris pour son évaluation, pourraient être adaptées à la situation finissante du cursus en 3 ans.](#)

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **GÉO-1b**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du processus d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

- Exercer les savoir-faire et utiliser les savoirs en géographie abordés à l'école primaire.
- Identifier et caractériser les principaux moments de la démarche scientifique.

CONTENU DE L'UE

Par l'étude des phénomènes naturels et humains vus à l'école primaire en géographie, les étudiants sont amenés à :

- se remettre à niveau dans leurs connaissances de base,
- différencier quelques démarches méthodologiques,
- découvrir les étapes de la démarche scientifique (démarche d'investigation).

Ils se familiarisent avec la pratique de l'interdisciplinarité et de l'analyse réflexive.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Disponibles sur la plateforme de la HE alimentées progressivement en cours d'année.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (selon les besoins des apprenants)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GÉO-1b					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **HIST-1b**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

⇒ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- ⇒ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- ⇒ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- ⇒ Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- ⇒ Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Découvrir son environnement culturel : comment exploiter pédagogiquement des musées ou expositions.
- Approcher par l'observation l'environnement naturel ou humain (par exemple : le patrimoine en ville ou dans un environnement rural proche, l'aménagement du territoire, etc.).
- Découvrir les infrastructures existantes et les partenariats potentiels sur le territoire local.

CONTENU DE L'UE

Par diverses activités menées en classe et/ou en extérieur, les étudiants sont amenés à découvrir divers éléments du patrimoine et la manière de les intégrer dans des activités d'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documentation selon les lieux envisagés et les implantations à prévoir en fonction des projets définis par l'enseignant.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
HIST-1b					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **SCIEN-1b**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover en adoptant une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Définir l'EDD et ses différents axes pour établir, au sein des disciplines participant à l'UE, les potentiels pluri- ou interdisciplinaires éventuels.
- Approcher par l'observation l'environnement naturel ou humain (par exemple : la biodiversité, le paysage, le patrimoine en ville ou dans un environnement rural proche et ce avec une mobilité durable).
- Établir des liens avec les comportements de respect et d'attitudes proactives par rapport à l'environnement.
- Découvrir les infrastructures existantes et les partenariats potentiels sur le territoire local.

CONTENU DE L'UE

En autonomie, les étudiants seront amenés à vivre des activités permettant de comprendre l'intérêt professionnel de l'EDD et quelques compétences utiles pour mener des découvertes et projets dans leur environnement local (exploitation d'un milieu naturel, humain, culturel, patrimonial ou économique).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Les cahiers du développement durable. SPW
 - Brochure ERE-DD publiée par WBE en janvier 2014
 - Documentation selon les lieux envisagés et les implantations à prévoir en fonction des projets définis par les équipes pédagogiques.
- ...

En outre, des ressources diverses peuvent également être diffusées et communiquées dans le syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SCIEN-1b	-	-	-		100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

Intitulé de l'UE : **Éducation musicale et sa didactique spécifique**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **MUSI-1b**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Rédiger une préparation écrite correcte (cibler des compétences à développer, les traduire en termes d'objectifs d'apprentissage et de tâches, etc.) ;
- Sélectionner les ressources adéquates dans l'offre médiatique actuelle afin de réaliser des activités d'éducation musicale de qualité (création d'une chaîne Youtube) ;
- Mettre en œuvre correctement une activité d'exploration musicale, une activité de mouvement, une orchestration de chant, une audition active, un chant (adaptés à l'enseignement primaire) ;
- Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire (percussions indéterminées) ;
- Savoir produire des mélodies simples sur divers instruments (à vent, à clavier, à cordes) ; flûte à bec, ukulélé, cajon... Savoir accompagner un chant simple au ukulélé (l'apprentissage de cet instrument nécessite des ongles courts) : 3-8 accords
- Reconnaître, reproduire et lire dans le contexte de chants, d'extraits musicaux, les diverses cellules rythmiques abordées en classe (ostinati, création de comptines rythmées, etc.) ;

- Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement, de montage sonore et vidéo pour produire des outils adaptés à l'enseignement primaire : Audacity (marqueurs, effets, changement de format), Muscore (déchiffrage d'une partition, création d'une comptine), Streamclip (sélectionner un extrait) ;
- Interpréter correctement (justesse et stabilité rythmique) les chants adaptés à l'enseignement fondamental et savoir moduler sa voix (parlée et chantée) ;
- Reconnaître visuellement et à l'audition les instruments de l'orchestre symphonique, les instruments de l'instrumentarium scolaire et les productions sonores des instruments de musique en général (cordophones, aérophones, membranophones, idiophones, hemi-idiophones) ;
- Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et savoir les adapter à un public scolaire (La musique symphonique: L'apprenti sorcier de Dukas, la symphonie des jouets, la symphonie la surprise de Haydn, conte musical Pierre et le loup, ballet Casse-noisette, etc.)
- Utiliser correctement le vocabulaire spécifique aux disciplines artistiques (paramètres sonores, formes artistiques, instruments, etc.)

CONTENU DE L'UE

Ce cours d'éducation musicale permettra aux étudiants de Section primaire d'élaborer des activités d'éducation musicale en cohérence avec le référentiel des Socles de compétences d'éducation artistique de la Communauté française. Nous favoriserons la dimension transversale de notre discipline et nous chercherons à intégrer nos pratiques musicales dans différents contextes d'apprentissage de l'enseignement primaire (en particulier dans les apprentissages fondamentaux).

Par nos pédagogies actives, nous développerons chez nos étudiants des aptitudes créatives et d'expression transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'expression personnelle, le développement des pratiques individuelles et collectives.

La dimension culturelle de nos enseignements permettra d'apprécier, de pratiquer et d'appréhender l'expression artistique liée à la musique pour assurer la prise en charge du PECA, « Parcours d'éducation culturelle et artistique ». Nos étudiants pourront assurer la progression et la continuité des apprentissages dans ce domaine afin de garantir une éducation aux arts et à la culture équitable, efficace et efficiente.

=> Pour le quadrimestre ciblé, l'orientation des champs de matières pointés ci-dessus est précisée au sein des acquis d'apprentissage qui suivent (évolutifs au fil des UE des 3 blocs d'« Éducation musicale et la didactique spécifique de la discipline »).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.
- Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Paris: Fayard.
- Bustarret, A. (1986). La mémoire enchantée, pratique de la chanson enfantine de 1850 à nos jours, Paris: Enfance heureuse, les éditions ouvrières.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.
- Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). Paris: l'Harmattan.
- Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique à l'école. Paris : Hachette Education.
- Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
- Maizières, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport à la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). Paris: l'Harmattan.

- Malenfant, N. (2012) Vivement la musique. Montréal: Chenelière Education.
- Ribière-Raverlat J., (1997) Développer les capacités d'écoute à l'école: écoute musicale, écoute des langues, Paris: PUF.
- Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Paris: Dunod.
- Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. Paris: L'Harmattan.
- Snyders, G. (1999). La musique comme joie à l'école. Paris: L'Harmattan.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MUSI-1b				40 %		60 %	Report		60 %

Autres (à préciser) :

L'évaluation du Travail Annuel comprend la présence et la participation active en classe, la possession de son matériel pour chaque cours (à savoir les instruments précisés par l'enseignant ainsi que le syllabus), les travaux spécifiques à rendre et précisés en classe et/ou par écrit par l'enseignant.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'évaluation se fera individuellement et collectivement => sauf en cas de force majeure, elle se fera ALORS uniquement individuellement.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

Intitulé de l'UE : **Éducation plastique et sa didactique spécifique**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PLAST-1b**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5 a, b, c, d.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours :

Maîtriser la didactique disciplinaire qui guidera l'action pédagogique.

S'approprier le langage plastique, les modes d'expressions et les techniques d'exécution.

Développer l'esprit critique, autonome et créatif pour mieux appréhender les contenus.

CONTENU DE L'UE

Approche de la création plastique : applications et notions théoriques. Composition.

Approche d'œuvres d'art et mouvements artistiques. Élaboration et animations d'activités artistiques en cohérence avec le référentiel des socles de compétences d'éducation artistique.

Le contenu du cours peut sensiblement être différent d'une implantation à l'autre en fonction de la sensibilité professionnelle de l'enseignant donnant le cours et des réalités tangibles desdites implantations.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Documents et ouvrages montrés en classe)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arts Plat du jour, Acces Ed. P.Straub

Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub

Arts visuels et portraits Ed. Canopé

Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé

Collages et arts visuels, Ed. Retz

Land Art, Ed. Plume de carotte Marc Pouyet

Land Art avec les enfants, Ed. La plage A.Guthler et K.Lacher

Les arts plastiques au primaire 30 projets d'arts visuels à vivre en classe., Ed. Cheneliere Education J. Hémond

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PLAST-1b				30 %	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 1

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

Intitulé de l'UE : **Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique : Animation et natation**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PMOT-1b**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

dominique.noel@hech.be (Liège) - **SUPPRESSION** (Huy et Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Maitriser la langue orale, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 7 - Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités corporelles et psychomotrices appropriées à l'enseignement primaire ;
- Organiser et animer des activités motrices et des situations de jeux ;
- Connaître, en théorie et en pratique, les principes de sauvetage en natation, ainsi qu'améliorer ses techniques de nage personnelles et comprendre l'importance de l'accoutumance à l'eau pour les élèves du primaire ;
- Mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (aspects verbaux, non verbaux et paraverbaux) ; Structurer sa prise de parole en fonction de la situation de communication.

CONTENU DE L'UE

Ce cours est divisé en deux parties :

- La partie « animation » permettra à l'étudiant de découvrir la méthodologie de l'animation (dans le cadre de séances de jeux moteurs destinés à des élèves de l'enseignement primaire) ainsi que d'animer lui-même une partie de séance devant ses condisciples en respectant ces principes méthodologiques. L'objectif recherché est donc la gestion d'un groupe en mouvement, contexte que l'étudiant sera amené à rencontrer dans sa future pratique professionnelle.
- La partie « natation » permettra à l'étudiant de se former aux pratiques de sauvetage (développement de l'aspect sécuritaire lors de sorties scolaires), d'améliorer ses techniques de nage ainsi que de comprendre l'importance de l'accoutumance à l'eau pour les élèves du primaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Delmelle R., Pirlot J. (1998), La natation à l'école, Fondamental-Infos, numéro spécial, Gestinfo.
Equipe CPP/CPC, Natation à l'école élémentaire, 17 repères, CPC Gironde.
Bellosguarro S., Rivière S. (1997), Petite méthode pour commencer à nager. Retz.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PMOT-1b				20 %		80 % *	Report		80 % *

Autres (à préciser) :

* Examen pratique

Pré-requis en natation : L'étudiant doit être à l'aise en grande profondeur, doit pouvoir réaliser une longueur sans matériel et sans s'arrêter et doit pouvoir mettre sa tête dans l'eau. Pour ceux qui éprouvent des difficultés au départ, il est vivement conseillé de prendre des cours avant le début du module.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Les modalités organisationnelles relatives à cette UE, y compris pour son évaluation, pourraient être adaptées à la situation finissante du cursus en 3 ans.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 180 h

Intitulé de l'UE : **Stages pédagogiques et Ateliers de formation professionnelle**

Volume en Crédits : 18 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **Sta/AFP-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (**UE Sta/AFP-3**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
marie-noelle.demoulin@hech.be (Liège) -
emmanuel.lomba@hech.be (Huy) -
ingrid.vanderstukken@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
 - Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
 - Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- 2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 - Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 - S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- 3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
 - Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
 - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'objectif des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques.

L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double :

- Faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel ;
- Faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée. » (Circulaire 2001)

Les apprentissages réalisés lors des AFP permettent d'exercer les compétences nécessaires lors des stages.

Plus spécifiquement, les stages ont pour objectifs :

- de développer les compétences relationnelles nécessaires au métier notamment par la prise de contact avec le directeur, les maîtres de stage et les enfants de manière adaptée ;
- de concevoir des dispositifs d'apprentissage et les tester par notamment la prise en charge de la classe sous ses différents aspects : préparations et mise en œuvre des activités d'apprentissage dans toutes les branches d'enseignement en assurant la maîtrise des contenus et en tenant compte de méthodologies générales et des didactiques spécifiques liées à ces différentes disciplines d'enseignement ;
- de s'adapter au public scolaire, favoriser un climat propice aux apprentissages et gérer des situations d'apprentissage ;
- de porter un regard réflexif sur sa pratique par la tenue d'un journal de classe ou cahier de bord organisé : outil de réflexion et d'échanges avec le maître de stage ;
- de participer à la vie de l'école sous tous ses aspects : surveillances, réunions, formations, activités extérieures et de respecter le cadre déontologique lié au métier.

CONTENU DE L'UE

Éléments méthodologiques relatifs à la préparation et à la conduite des activités didactiques en langue maternelle et en formation mathématique principalement.

- Deux stages sont organisés : un stage en 3^e ou 4^e année et un stage en 5^e et/ou 6^e primaire. Ces stages seront précédés de journées d'observation et d'heures de préparation à la HE.

- L'étudiant est tenu de prêter 24 périodes d'apprentissages par semaine de stage, celles-ci portant sur du français, des mathématiques, de l'éveil scientifique, géographique et historique, de l'éveil musical et artistique. Les stagiaires

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **ML-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

anne.housen@hech.be (Liège)- adelaide.lambert@hech.be (Huy) - pauline.ryhon@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.**

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable :

- de comprendre et de rédiger un texte selon des consignes précises ;
- d'orthographier impeccablement ses productions personnelles et de faire preuve de ses connaissances en orthographe dans le cadre d'exercices variés ;
- de s'exprimer de façon correcte en fonction de la situation de communication.

CONTENU DE L'UE

Le cours vise à améliorer le niveau de maîtrise de la langue des étudiants afin qu'il corresponde au niveau requis pour exercer le métier d'instituteur primaire.

L'étudiant devra s'exprimer à l'écrit comme à l'oral dans un français correct et normé. Il sera capable de comprendre un texte, de le résumer, de répondre à des questions s'y rapportant et d'exprimer de façon structurée un point de vue, une opinion, un jugement de goût à l'oral ou à l'écrit. Il sera également capable d'écrire un texte sous la dictée.

Pour atteindre ces objectifs, divers exercices seront proposés :

- expressions écrites sous diverses formes ;
- exercices d'orthographe ;
- exercices utiles en fonction des difficultés des étudiants (vocabulaire, syntaxe, etc.).

L'expression orale sera évaluée selon des critères donnés par les différents professeurs.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

Selon l'implantation de formation, un dispositif d'E-Learning, d'une part, et l'utilisation de dias projetées, pourraient (ou non) être exploités.

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2			20 %		80 %			80 %	20 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **OEE**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
muriel.lecoq@hech.be (Liège) - virginie.oger@hech.be (Huy) - joelle.nix@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
 - Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
 - Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 - S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
 - Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
 - Collaborer à la réalisation d'actions de partenariats engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
 - Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
 - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Observer les différentes structures mises en place dans les associations pour accueillir et répondre aux particularités d'un public multiculturel et/ou allophone.
- Observer l'enseignant ou l'animateur dans ses activités afin de mettre en évidence certaines techniques d'enseignement (ex : alphabétisation, différenciation...), d'animation ou d'encadrement.
- Être actif, c'est-à-dire s'impliquer dans diverses activités proposées par l'association, seul ou en collaboration avec le maître de stage, suivant les besoins spécifiques du groupe.
- Découvrir un milieu professionnel différent de l'enseignement ordinaire de la CFWB, auquel il pourrait accéder avec son diplôme de Bachelier instituteur/trice/teur primaire, en fonction d'intérêts et affinités personnels.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : 6 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **MATH-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (**UE Sta/AFP-3**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

charlotte.regnier@hech.be (Liège) -

nathalie.debergh@hech.be (Huy) -

aline.dufour@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence n°5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, les étudiants devront être capables de :

- Maîtriser et expliquer clairement les matières mathématiques à enseigner à l'école primaire et les intégrer (et résoudre) dans des situations problèmes.
- Comprendre la méthodologie afin de concevoir des activités mathématiques simples adaptées à l'école primaire.
- Apprendre à utiliser un langage mathématique rigoureux et à raisonner correctement.
- Faire preuve d'une culture mathématique large par rapport aux concepts qu'il sera amené à enseigner
- Avoir un esprit critique (grandeurs).
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, donner du sens aux apprentissages.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de mathématiques vise à préparer les futurs instituteurs à dispenser un enseignement efficace et correct sur le plan mathématique. A l'aide d'exemples d'activités mathématiques, le cours parcourt toute la matière enseignée à l'école primaire. En plus de pouvoir résoudre les exercices proposés, les étudiants devront être capables de les expliquer à autrui. Les étudiants devront donc maîtriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire et comprendre la méthodologie afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques. Il faudra bien faire la différence entre connaître et comprendre.

Étude théorique, solide et large, complétée par une approche historique, des matières suivantes :

- Les quatre opérations fondamentales : méthodologie du calcul écrit et preuves.
- Grandeurs : unités de mesures de masse, capacité, longueur, aire, agraies ... définition, systèmes d'unités conventionnels. Méthodologie d'introduction de ces unités.
Formules d'aire et de périmètre des quadrilatères, polygones, cercle et disque.
- Les fractions : introduction à l'école primaire, définition, représentations, types de fraction, fractions équivalentes et comparaison + exercices fractions de grandeurs, de formes, de nombres...
- Fractions : les 4 opérations.
- Nombres entiers, rationnels, décimaux et à virgule.
- Les pourcentages : définition, représentation et applications.
- Les grandeurs directement et inversement proportionnelles et proportions, échelles, vitesses : applications.

Ces matières seront aussi abordées sous l'angle de l'enfant (méthodologie dans chaque chapitre)

Chaque chapitre contient des applications réalisables à l'école primaire ainsi que de la méthodologie sur les sujets abordés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (notes de cours fournies à titre de ressource complémentaire pour le travail des étudiants. Attention : Ce ne sont que des supports de cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Antoine, M., Burger, O., Conneau, S., & Guichard, J. (2008). Les maths à la découverte des sciences (Hachette Education, Vol. CM2). Hachette Education.
- Baruk, S. (2008). Dico de Mathématiques (Seuil). Du Seuil.
- Baruk, S. (2003). Comptes pour petits et grands (Vol. 2). Magnard.
- Baruk, S. (2014). Nombres à compter et à raconter (Seuil).
- Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). Mon référentiel 5-6 (Plantyn). Plantyn.
- Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018b). TIP TOP (Plantyn). Plantyn.
- De Cock, R., De Wilde, E., Neiryck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). Pas sorcier, les maths ! Référentiel 6è (Van In). Van In.
- Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2020). Comprendre les maths pour bien les enseigner: Vol. tome 1. Van In.
- Elsevier, L., Schram, W., Tys, M., & Vandenberg, A. (2017). Galaxie Math (Van In).
- Geron, C., Lucas, F., Ory, S., Pirlot, M.-A., Wantiez, P., & Wauters, A. (2016). Apprivoiser l'espace et le monde des formes (De Boeck). De Boeck.
- Heyvaert, G. (2018). Carrément math (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.
- Leximath, lexique mathématique de base (De Boeck). (2007).
- Lucas, F., Colantonio, D., Jamaer, C., & Larsimont, M. (2013). Explorer les grandeurs se donner des repères (2ème). De Boeck.

- Roegiers, X. (2014). Les mathématiques à l'école primaire (De Boeck, Vol. 1 et 2). De Boeck.
- Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s. d.). Khan Academy. <https://fr.khanacademy.org/>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-2		50 %			50 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Sur l'implantation de Huy, les 50 % de l'examen de janvier concerneront sur un travail à rendre durant la session de janvier.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **6 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **FRAN-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (**UE Sta/AFP-3**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

anne.housen@hech.be (Liège) - celine.briffoz@hech.be (Huy) - pauline.ryhon@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Maîtriser la langue orale, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 4 - Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement).

Compétence 5 - Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de la discipline « français ».
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans la branche « français ».
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, Référentiel de français et de langues anciennes, programmes) pour construire une action réfléchie.

Compétence 6 - Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.

- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de...

- s'approprier et maîtriser une série de contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ disciplinaire et psychopédagogique du français.
- mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans la discipline français : savoir lire ; savoir écrire ; savoir écouter ; grammaire textuelle et typologie des textes ; littérature de jeunesse ; didactique de la grammaire, de la conjugaison et du vocabulaire.
- établir des liens entre les différents savoirs disciplinaires et pédagogiques (en ce compris Décrets, Référentiel de français et de langues anciennes) pour construire une action réfléchie.
- planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- choisir des approches didactiques variées, interdisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le Référentiel de français et de langues anciennes.
- créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.

CONTENU DE L'UE

En bref, l'activité de « Français y compris la didactique » du Bloc 2 vise l'acquisition de compétences et de savoirs principalement liés aux pratiques de l'instituteur dans son enseignement du français pour les enfants du primaire, aux degrés moyen et supérieur.

Les contenus seront essentiellement axés sur l'exploration et l'approfondissement de la didactique du français langue maternelle :

- didactiques spécifiques des savoir lire, savoir écouter, savoir écrire, savoir parler ;
- didactiques spécifiques liées au fonctionnement de la langue (grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe).

Par ailleurs, dans le prolongement du travail amorcé au B1, les étudiants seront amenés à développer leur maîtrise individuelle des compétences et objets disciplinaires du français, ainsi que leurs capacités d'analyse des textes et des discours : connaissance approfondie du fonctionnement de la langue française, développement qualitatif des compétences langagières individuelles, à l'écrit et à l'oral, en compréhension et en expression.

Les aspects méthodologiques et didactiques seront abordés à partir de repères théoriques, d'exercices d'observation et de comparaison d'activités existantes, et de construction (collective ou en autonomie) d'activités destinées aux enfants. De façon générale, le cours de français s'articulera de façon étroite avec les Ateliers de formation professionnelle et la préparation des stages.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FRAN-2		50 %			50 %			100 %	

Autres (à préciser) :

La maîtrise de la langue sera évaluée lors des examens en raison des liens étroits entre le contenu enseigné et l'application des compétences orthographiques et grammaticales.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **GÉO-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

SUPPRESSION (Liège et Verviers) -
vincent.vanderheyden@hech.be (Huy)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du processus d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

- Exercer les savoir-faire et utiliser les savoirs en géographie régionale abordés à l'école primaire
- Concevoir des activités selon le principe de concordance pédagogique

CONTENU DE L'UE

Le contenu de cette unité d'enseignement se base sur les acquis d'apprentissage du Bloc 1.

Par le biais d'analyses de cartes, d'images géographiques, de représentations spatiales et/ou d'observations de terrain, les étudiants sont amenés, sur des thématiques diverses, à : formuler un objectif d'apprentissage, identifier une compétence à travailler, la traduire en termes de tâche(s) à réaliser et choisir une méthode adaptée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Disponibles sur la plateforme de la HE alimentée progressivement en cours d'année.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (selon les besoins des apprenants)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GÉO-2		30 %			70 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : HIST-2

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

adelaide.gaube@hech.be (Huy) - **SUPPRESSION** (Liège et Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de : élaborer des ébauches de leçons (diachroniques et synchroniques), des situations mobilisatrices menant à des questions de recherche, des activités historiques destinées à des élèves de l'enseignement primaire (orientation donnée vers le degré moyen et le degré supérieur), analyser et critiquer des documents, élaborer le matériel nécessaire à la construction de leçon, expliquer les faits historiques vus au cours.

CONTENU DE L'UE

Contenu historique en rapport avec le programme du cours d'histoire abordé au degré inférieur et au supérieur ;
Didactique de l'histoire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- CHAPELLE P., (2008). En classe, j'utilise... les représentations du temps. Exercices pour utiliser les représentations du temps dès 8 ans. Averbode.
- COULON G., (2008). Des Gaulois au Gallo-romains. Paris : Gallimard Jeunesse. coll. « les yeux de la découverte ».
- DALONGEVILLE A., (1995). Enseigner l'histoire à l'école, cycle 3. Paris : Hachette.
- DALONGEVILLE A., (1989). Situations-problèmes pour enseigner l'histoire au cycle 3. Paris : Casteilla.
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009). La vie des hommes et des femmes de la préhistoire au moyen âge, t. 1. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009) La vie des hommes et des femmes du moyen âge à nos jours, t. 2. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- DUBY G. (dir.), Une histoire du monde médiéval, Larousse.
- GRIMAUD R., (2012). Nos ancêtres les Gaulois, Editions Ouest-France.
- HURDMAN C., (2010). Vivre Comme... Les hommes préhistoriques. Paris : Editions de La Martinière.
- JADOULLE J.-L., GEORGES J. (dir.). Construire l'histoire, t. 1, 2, 3 et 4. Didier Hatier.
- ROISEUX M. (dir.), A la conquête du temps. Gai Savoir.
- Programme de la Communauté française et référentiel de compétences

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
HIST-2	25 %			25 %	50 % *		50 %	50 % *	

Autres (à préciser) :

* Selon la/le titulaire de cours qui preste sur l'une ou l'autre implantation (voir indications explicites).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 30 h

Intitulé de l'UE : **Formation scientifique et sa didactique spécifique**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **SCIEN-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

marie-claude.chagnon@hech.be (Verviers) -
denise.ernst@hech.be (Liège et Huy)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover en adoptant une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, les étudiants auront vécu la démarche scientifique par le biais de questions « modèles » choisies par l'enseignant. Ils proposeront leurs hypothèses ou leurs représentations, vivront des ateliers expérimentaux, consulteront des supports « référentiels » afin de vérifier leurs hypothèses et construiront, avec l'aide du formateur didacticien, la synthèse des nouvelles connaissances acquises ou des grilles d'autoévaluation.

Les étudiants pourront réinvestir cette démarche scientifique dans leurs préparations de leçons et ainsi instaurer une pédagogie active dans leurs écoles de stage.

À cet effet, ils devront vivre des sorties questionnantes disciplinaires ou interdisciplinaires, acquérir une structuration des activités scientifiques, de nouvelles références bibliographiques, tester des expériences avec esprit critique, chercher du matériel expérimental dans les objets du quotidien, réaliser et présenter des démarches construites à utiliser en classe ainsi que les supports et outils associés (fiche matière, fiches ateliers, protocoles, exercices, présynthèse...).

CONTENU DE L'UE

A travers des activités mises en place, les étudiants devront acquérir des démarches et ressources utiles à la **construction d'activités scientifiques variées pour leur stage** dans l'enseignement :

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pour les campus de Huy et de Verviers, le cours se déroulera majoritairement de façon autonome, avec des rencontres ponctuelles.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : MUSI-2	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : myriam.sarlet@hech.be (Liège et Huy) - romy.conzen@hech.be (Verviers)	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Rédiger une préparation écrite correcte (cibler des compétences à développer, les traduire en termes d'objectifs d'apprentissage et de tâches, etc.) => apprentissage et exploitation d'un chant, d'une danse, découvrir, fabriquer un instrument, leçons de stages ;
- Écoute active d'œuvres musicales du répertoire occidental et d'autres horizons (musique de variété, musique folklorique, etc.) ;
- Sélectionner les ressources adéquates dans l'offre médiatique actuelle afin de réaliser des activités d'éducation musicale de qualité ;
- Sélectionner les activités proposées selon des critères inspirés de plusieurs théories liées au développement musical de l'enfant ;
- Mettre en œuvre correctement une activité d'exploration musicale, une activité de mouvement, une orchestration de chant, une audition active, un chant ;
- Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire et l'enrichir de fabrication d'instruments originaux ;
- Savoir produire des mélodies simples sur divers instruments (à vent, à cordes, à percussion) ;

- Savoir accompagner à la guitare et/ou avec divers instruments harmoniques des chansons du répertoire scolaire. Être capable de donner le ton avec cet instrument pour chanter et s'accompagner dans la même tonalité ;
- Reconnaître, reproduire et lire dans le contexte de chants, d'extraits musicaux les diverses cellules rythmiques abordées en classe ;
- Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement, de montage sonore et vidéo pour produire des outils adaptés à l'enseignement primaire ;
- Interpréter correctement (justesse et stabilité rythmique) les chants adaptés à l'enseignement fondamental et savoir moduler sa voix (parlée et chantée). Être capable d'utiliser sa voix de tête, d'octavier et de transposer ;
- Reconnaître visuellement et à l'audition les instruments de l'orchestre symphonique, les instruments de l'instrumentarium scolaire et les productions sonores des instruments de musique en général (cordophones, aérophones, membranophones, idiophones, hemi-idiophones) ;
- Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et savoir les adapter à un public scolaire => l'histoire de la musique occidentale (époques baroque et classique).

CONTENU DE L'UE

Ce cours d'éducation musicale permettra aux étudiants de Section primaire d'élaborer des activités d'éducation musicale en cohérence avec le référentiel des Socles de compétences d'éducation artistique de la Communauté française. Nous favoriserons la dimension transversale de notre discipline et nous chercherons à intégrer nos pratiques musicales dans différents contextes d'apprentissage de l'enseignement primaire (en particulier dans les apprentissages fondamentaux).

Par nos pédagogies actives, nous développerons chez nos étudiants des aptitudes créatives et d'expression transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'expression personnelle, le développement des pratiques individuelles et collectives.

La dimension culturelle de nos enseignements permettra d'apprécier, de pratiquer et d'appréhender l'expression artistique liée à la musique pour assurer la prise en charge du PECA, « Parcours d'éducation culturelle et artistique ». Nos étudiants pourront assurer la progression et la continuité des apprentissages dans ce domaine afin de garantir une éducation aux arts et à la culture équitable, efficace et efficiente.

=> Pour le quadrimestre ciblé, l'orientation des champs de matières pointés ci-dessus est précisée au sein des acquis d'apprentissage qui suivent (évolutifs au fil des UE des 3 blocs d'« Éducation musicale et la didactique spécifique de la discipline »).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.
- Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Paris: Fayard.
- Bustarret, A. (1986). La mémoire enchantée, pratique de la chanson enfantine de 1850 à nos jours, Paris: Enfance heureuse, les éditions ouvrières.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.
- Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). Paris: l'Harmattan.
- Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique à l'école. Paris : Hachette Education.
- Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
- Maizières, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport à la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). Paris: l'Harmattan.

- Malenfant, N. (2012) Vivement la musique. Montréal: Chenelière Education.
- Ribière-Raverlat J., (1997) Développer les capacités d'écoute à l'école: écoute musicale, écoute des langues, Paris: PUF.
- Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Paris: Dunod.
- Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. Paris: L'Harmattan.
- Snyders, G. (1999). La musique comme joie à l'école. Paris: L'Harmattan.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MUSI-2	20 %		20 %	20 %		40 %	*		60 %

Autres (à préciser) :

L'évaluation du Travail Annuel comprend la présence et la participation active en classe, la possession de son matériel pour chaque cours (à savoir les instruments et le matériel précisés par l'enseignant), les travaux spécifiques à rendre (sous des formes diverses) à prester en classe et/ou par écrit.

Par ailleurs :

- Janvier: l'examen oral consistera en un travail oral à remettre/déposer pour le jour de l'examen (vidéos/travaux).
- * Aout/septembre: Le travail annuel consistera en un report sauf si l'étudiant n'avait pas été en mesure de réaliser ces travaux et il aura la possibilité de se remettre en ordre.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'évaluation se fera individuellement et/ou collectivement => sauf en cas de force majeure, elle se fera ALORS uniquement individuellement.

À Verviers, le cours à rattraper ayant déjà été suivi, il ne sera pas réorganisé en présentiel.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PLAST-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

SUPPRESSION (Liège et Verviers) - gaetano.licata@hech.be (Huy)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5 a, b, c, d.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours :

Maîtriser la didactique disciplinaire qui guidera l'action pédagogique.

S'approprier le langage plastique, le mode et les techniques d'expression. Développer l'esprit critique et autonome pour mieux appréhender les contenus.

CONTENU DE L'UE

Approche de la création plastique : applications et notions théoriques. Composition.

Approche d'œuvres d'art et mouvements artistiques. Élaboration et animations d'activités artistiques en cohérence avec le référentiel des socles de compétences d'éducation artistique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Documents et ouvrages montrés en classe)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arts Plat du jour, Acces Ed. P.Straub

Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub

Arts visuels et portraits Ed. Canopé

Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé

Collages et arts visuels, Ed. Retz
 Land Art, Ed. Plume de carotte Marc Pouyet
 Land Art avec les enfants, Ed. La plage A.Guthler et K.Lacher
 Les arts plastiques au primaire 30 projets d'arts visuels à vivre en classe., Ed. Chenelière Education J. Hémond

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (diverses sources) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PLAST-2			50 %			50 %			100 %

Autres (à préciser) :

Le travail oral est un travail à remettre au professeur, selon les modalités fixées par chacun des professeurs titulaire.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 24 h

Intitulé de l'UE : **Psychologie des apprentissages**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PAPP-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

marie-noelle.demoulin@hech.be (Liège) -

emmanuel.lomba@hech.be (Huy) -

ingrid.vanderstukken@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- d'utiliser ou d'adapter ses connaissances pour poser des choix pratiques pertinents ;
- de planifier son action pédagogique de manière à rendre l'apprenant acteur de son apprentissage ;
- de créer des conditions d'enseignement-apprentissage basées sur le sens, le besoin, l'intérêt et la compréhension ;
- d'utiliser les référentiels et ressources adéquats pour planifier son action pédagogique.

CONTENU DE L'UE

- Rappel sur la préparation d'activités d'enseignement-apprentissage
- Les méthodes d'enseignement/apprentissage en mettant l'accent sur les méthodes actives
- Les étudiants découvriront différentes pédagogies et/ou méthodes telles que la pédagogie par projet, les ateliers, l'enseignement explicite, ...

- Les situations mobilisatrices pour donner du sens aux apprentissages : les situations problèmes et les tâches, les projets, les jeux, les situations problématiques, les défis...
- Mise en pratique de l'approche par compétences sur base de la tâche complexe
- Apprendre à construire une activité à partir d'une compétence
- La démarche scientifique comme méthodologie générale
- Transfert et métacognition au service des apprentissages
- La technique de fixation des savoirs et des acquis
- Découverte et utilisation des nouveaux référentiels du Tronc Commun (compétences initiales et compétences disciplinaires)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Moodle)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Morissette Rosée, Accompagner la construction des savoirs, Chenelière Education, Montréal (Quebec), 2002.
- Dauvin et Roland, L'apprentissage en question, s'interroger pour améliorer nos pratiques, Outils pour enseigner, de Boeck, 2011
- Britt-Mari Barth, Le savoir en construction, former à une pédagogie de la compréhension, Retz, 1993
- Rey, Carette, Defrance, Kahn, Les compétences à l'école, De Boeck, 2003.
- De Vecchi, G et Carmona-Magnaldi, N. Faire vivre de véritables situations-problèmes. Hachette Education, 2015
- Crahay, M. Psychologie de l'éducation. Quadriga, 2010
- Bourgeois, E. (Se) motiver à apprendre. Presse universitaire de France, 2006

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-2					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pour les implantations de Huy et de Verviers, cette UE se rapprochera du dispositif de *Méthodologie de l'enseignement* dans le cadre des Masters en enseignement de Section 2.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PDEV-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

dominique.hannon@hech.be (Liège) -

virginie.oger@hech.be (Huy) -

joelle.nix@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques (5b).
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques (6a).
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage (6d).
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages (6e).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d' :

- lister les caractéristiques principales du développement (physique, cognitif, social, psycho-affectif et moral) de l'enfant de 6 à 12 ans et de l'adolescent.
- utiliser ces connaissances pour mettre en place des activités pédagogiques pertinentes et adaptées au développement de l'enfant.
- d'utiliser les concepts de ma psychologie du développement pour analyser et comprendre des situations inspirées du terrain.

CONTENU DE L'UE

- Le développement de l'enfant de 6 à 12 ans.
- Le développement de l'adolescent.
- Le développement de l'enfant lié à la didactique : développement de l'espace, développement du temps, développement des classifications, développement du rythme, développement moteur lié au sport, développement moteur lié au dessin.

- Initiation aux enfants à besoins particuliers
- Les enfant boucs-émissaires (harcèlement)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- BEE, H. & BOYD, D. (2012). Psychologie du développement. Les âges de la vie. Québec : ERPI.
- BOUCHARD C. et FRECHETTE, N. (2011). Le développement global de l'enfant de 6 à 12 ans en contextes éducatifs. Presses Universitaires du Québec.
- DELDIME, R. & VERMEULEN, S. (2004). Le développement psychologique de l'enfant. Bruxelles : De Boeck Université.
- RICHOS, J.-C. (2009). Gestion de classes et d'élèves difficiles. Lausanne : Favre.
- Centre collégial de développement de matériel didactique. Développement de l'enfant : observer et comprendre. <http://developpement.ccdmd.qc.ca>

Les ressources spécifiques seront précisées par chaque titulaire.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (XX = modalité exclusive pour l'implantation verviétoise, avec quelques rencontres pour répondre aux questions) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-2	40 % *	60 % *					Report	60 % *	

Autres (à préciser) :

* Le travail annuel ne sera pas organisé, pour cette activité, au sein de chacune des implantations. Dans ce cas de figure, l'examen écrit sera comptabilisé pour 100 % de la note liée à l'évaluation de l'activité en question. [Ce sera de facto le cas sur le campus de Huy.](#)

Pour Liège, la présence aux séances de cours est requise. Un taux de participation de 60 % est une condition préalable à l'obtention d'une note positive pour le TA. L'absence lors de séances de présentation et ou de remises de travaux relatifs au TA doit être justifiée.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

ATTENTION ! Cette UE pourrait, selon l'implantation concernée, être déplacée au Q2 pour des motifs organisationnels. Le cas échéant, l'évaluation serait évidemment reportée à la session de juin plutôt que de janvier.

Pour l'implantation de Huy, en particulier, le cours est prévu en autonomie pour la découverte des chapitres, et 3 fois 2h qui seront consacrées à une séance de Q/R pour répondre aux questions que les étudiant.e.s se posent, ainsi que 3 évaluations formatives, à réaliser avant ces trois séances (qui seront donc placées à l'horaire).

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **GGEO**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
dominique.hannon@hech.be (Liège) -
virginie.oger@hech.be (Huy) -
SUPPRESSION (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1- *Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.*
 - b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
 - c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- 2- *Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.*
 - a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 - c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- 3- *Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.*
 - b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- 4- *Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover*
 - a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
 - c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
 - d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- 6- *Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.*
 - c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
- 7- *Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.*
 - a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
 - b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable:

- d'analyser une situation scolaire en établissant des liens avec plusieurs notions théoriques et en les explicitant ;
- d'argumenter son analyse au moyen des notions vues et de proposer des pistes d'action ;
- proposer des moyens, des outils, des méthodes adaptés pour gérer une classe en fonction d'une situation de terrain.

CONTENU DE L'UE

Le cours vise à préparer les étudiants à la réalité du métier, aux activités professionnelles, en stimulant leur questionnement sur la gestion de la classe et en les invitant à la recherche de réponses à ces questions dans des observations et dans des ressources théoriques. Différents moyens pourront être utilisés: exploitation de l'accueil des étudiants de 1ère année, recherches (en équipe) centrées sur des situations problématiques observées ou vécues lors de stages (incidents critiques...), exercices pratiques avec analyses, vidéos et apports d'informations.

Les thématiques abordées:

- le leadership (types) ;
- la gestion de classe (prévention, intervention, gestion du comportement) et des groupes ;
- les différents modèles de discipline ;
- les différents rôles dans le groupe ;
- la prise de parole ;
- les chartes de vie ;
- la gestion des conflits et la médiation ;
- la participation et la coopération dans les classes.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Moodle ou myhech)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BISSONNETTE, Apprentissage explicite des comportements.

PAPILLON, X., Gérer la classe, Une compétence à développer, Chronique sociale.

FIJALKOW, J., La gestion de la classe, De Boeck, Bruxelles, 2002.

CARON, J., Quand revient septembre-Volume 1, La Chenelière, Montréal, 1994.

CONNAC, S., La coopération entre élèves, Canopé, 2017.

GILLET, Ch., Gérer efficacement sa classe primaire., Erasme, 2019.

LANGNESS, Teresa, Ma première classe, Chenelière Education.

LEGAULT, J-P., Gestion de la classe et discipline, Une compétence à construire, Québec, Editions Logiques, 2001

CRARY, E., Négociateur, ça s'apprend tôt! Pratiques de résolution de problèmes avec les enfants de 3 à 12 ans, Université de Paix.

PIERRET-HANNECART, M., Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui, De Boeck, Bruxelles, 2003.

DU SAUSOIS, N., Les activités en ateliers, Amand Colin, Paris.

+ Autres sources spécifiques citées au fur et à mesure par chaque titulaire.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGEO		100 % ◊			100 % ◊			100 % ◊	

Autres (à préciser) :

◊ Examen oral ou examen écrit, selon l'implantation. (Liège = examen écrit, Verviers = examen oral, Huy = examen écrit).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **MÉTIC-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :
jerome.foguenne@hech.be (Verviers) -
charlotte.regnier@hech.be (Huy) -
claud.wasteels@hech.be (Liège)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :
- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, vous serez capables de :

- Structurer un tableau interactif de manière claire en vue de l'utiliser pour une leçon.
- Créer des animations, des figures géométriques, ... à l'aide de Scratch.
- Comprendre/rédiger des logigrammes.
- Coder en utilisant un langage de programmation.

CONTENU DE L'UE

L'étudiant prendra en main les différents outils de manière très pratique en réalisant différentes sortes de projets.

1. Découverte et utilisation du logiciel ActiveInspire et du tableau interactif
2. Découverte et utilisation du langage Scratch, de logigrammes et d'un langage de programmation

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Logiciel ActivInspire
- Programmation par blocs (scratch.mit.edu)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (L'UE n'étant plus organisée en présentiel sur le campus de Huy, la modalité de travail autonome sera privilégiée.) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MÉTIC-2	100 %						100 %		

Autres (à préciser) :

La session d'août/septembre sera basée sur la réalisation de travaux similaires à ceux effectués en classe, en accord avec l'enseignant.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pour le campus de Verviers, le cours sera partiellement dispensé dans le cadre de la Technopédagogie de B2, mais avec des exercices spécifiques à réaliser.

À Huy, donc, le cours à rattraper ayant déjà été suivi, il ne sera pas réorganisé en présentiel.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h



Intitulé de l'UE : **Éducation corporelle et psychomotricité y compris sa didactique spécifique : Psychomotricité**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PMOT-2a**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

arnauld.mertens@hech.be (Huy) -

dominique.noel@hech.be (Liège et Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - ***Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.***

- Maîtriser la langue orale, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 7 - ***Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.***

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités corporelles et psychomotrices appropriées à l'enseignement primaire ;
- Maîtriser les grandes notions théoriques de la psychomotricité ;
- Proposer des exemples d'activités motrices et corporelles favorables au développement psychomoteur de l'enfant en fonction d'objectifs précis ;
- Énoncer des consignes de manière claire et précise en utilisant du vocabulaire adéquat (vocabulaire corporel, spatial et temporel).

CONTENU DE L'UE

Cette unité d'enseignement propose une introduction générale à la psychomotricité et passe en revue les éléments de base de la psychomotricité (schéma corporel, latéralité, structuration spatiale et structuration temporelle). Le cours comprend une partie pratique et une partie théorique. L'étudiant sera amené à découvrir et à comprendre les différentes notions de la psychomotricité de manière pratique, en participant activement à des séquences de psychomotricité dispensées en salle de sport. L'aspect théorique de ces notions sera ensuite enseigné en classe. Le cours de psychomotricité du Bloc 2 est nécessaire pour préparer l'étudiant au cours de psychomotricité du Bloc 3, qui sera spécifiquement orienté vers les branches d'enseignement de l'école primaire et la pratique professionnelle.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- "La psychomotricité au service de l'enfant", B. Delière et L. Staes, éd DeBoeck, 1992.
- "Education et motricité", R. Paoletti, Ed. DeBoeck Université, 1999.
- "Eduquer par le mouvement", M. Francotte, Ed. DeBoeck Outils pour enseigner, 1999.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PMOT-2a				30 %	70 %		30 %	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **EAPP**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

marie-noelle.demoulin@hech.be (Liège) -

virginie.oger@hech.be (Huy) -

ingrid.vanderstukken@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
 - o Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement).
- Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
 - o S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
 - o Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
 - o Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
- Compétence 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
 - o Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
 - o Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
 - o Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
 - o Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant est capable de/d' :

- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage et aux apprentissages visés (compétence, savoir ou savoir-faire) ;

- Employer les différents éléments théoriques liés à l'évaluation en FWB ;
- Différencier et utiliser les différents types d'évaluation tout en respectant la triple concordance ;
- Concevoir une grille d'évaluation critériée ;
- Évaluer la qualité d'évaluations proposées en prenant appui sur la théorie.

CONTENU DE L'UE

L'évaluation sommative, l'évaluation certificative, l'évaluation diagnostique, l'évaluation formative. Pourquoi évaluer des acquis ? Quelles démarches pour évaluer des acquis ? Quand évaluer les acquis des élèves ? Les critères d'évaluation, l'identification des difficultés des élèves, l'échec scolaire, la construction de différentes évaluations (et analyse des différents types), la taxonomie de Tirtiaux, les biais de l'évaluation, l'évaluation des compétences, l'analyse des évaluations externes certificatives et non certificatives, la construction d'items et/ou d'exercices variés et progressifs, la construction d'évaluation basée sur les nouveaux référentiels du Tronc Commun.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Moodle)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Rey, B. et al (2003), Les compétences à l'école, apprentissages et évaluation, de Boeck : Bruxelles.

Gerard, F.-M. (2009), Evaluer des compétences, guide pratique, de Boeck : Bruxelles.

Morissette, R., (2002), Accompagner la construction des savoirs, Chenelière Education : Montréal.
Fédération Wallonie Bruxelles. www.enseignement.be

Fédération Wallonie Bruxelles. (19 septembre 2019). Décret portant les livres 1er et 2 du code de l'enseignement.
FWB

Des ressources spécifiques seront précisées par les titulaires du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EAPP	*	100 % *					*	100 % *	

Autres (à préciser) :

* à Huy uniquement, l'évaluation sera subdivisée en un TA de 50 % (partiellement améliorable en 2^e session) et une épreuve (écrite, donc) valant pour 50 % de la note globale. Seuls 20 % sur les 50 % sont améliorables en deuxième session (août/septembre), moyennant donc un report de 30 %.

Comme stipulé dans le tableau, la totalité de la notation sera fixée par une épreuve écrite de fin de quadrimestre, à Liège et à Verviers.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 12 h

Intitulé de l'UE : **Déontologie de la profession**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **DÉONTO**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
laetitia.lhoest@hech.be (Liège) - virginie.oger@hech.be (Huy) - joelle.nix@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
 - Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
 - Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 - Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 - S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
 - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître et comprendre ses droits et devoirs en tant qu'enseignant.
- Analyser des cas de déontologie rencontrés à l'école primaire et y apporter une réflexion critique opportune.
- Être capable de réaliser une recherche d'informations dans des documents adaptés et notamment ceux liés à l'enseignement en FWB, de sélectionner l'information selon la situation et d'être critique.
- Savoir réagir efficacement face à des situations de maltraitance en interpellant les intervenants adéquats.

CONTENU DE L'UE

- Définition de la déontologie en général et en particulier pour l'enseignant.
- Place de la déontologie dans la professionnalisation de la formation enseignante.
- Mise en évidence des droits et des devoirs des enseignants du Fondamental par l'interprétation des décrets et lois qui organisent l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles ; leurs implications quotidiennes dans la conduite d'une classe d'école primaire.
- Le secret professionnel et les enseignants.
- Responsabilité civile de l'enseignant et démarches à adopter dans les situations délicates, telle que la constatation de maltraitance vis-à-vis des élèves.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Moodle ou myhech)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1^{er} et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Missions ; ...).
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles. - Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- LONGHI G., Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers.
- Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- RONGE J-L, JONCKHEERE A, 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DÉONTO					100 % *			100 % *	

Autres (à préciser) :

* Modalités d'évaluation variables : examen oral ou examen écrit, selon le dispositif spécifique de l'implantation de formation (cfr. le nombre d'étudiants concernés, l'orientation méthodologique et/ou contextuelle de l'activité ciblée, etc.) ; l'étudiant(e) doit se référer au titulaire de l'UE pour davantage de précisions.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : APDC

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :

muriel.lecoq@hech.be (Liège) - olivier.vens@hech.be (Huy)
- geraldine.brausch@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence n°2

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

Compétence n°3

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Compétence n°7

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Se décentrer et réfléchir à ses propres valeurs et normes, à ses réflexes identitaires et au caractère ethnocentrique de notre société.
- Appréhender divers concepts comme : l'identité, la culture, la dimension de genre.
- Examiner les idées reçues, les préjugés... sur l'immigration, les immigrés, les centres fermés...
- Percevoir le lien entre langue et culture et son importance dans le processus d'intégration et la scolarité; prendre conscience de l'origine socio-économique-culturelle dans la réussite et l'échec à l'école.
- Appréhender et se sensibiliser aux différences culturelles pour mieux s'adapter à notre école en changement.
- Étudier les questions de genre, interroger quelques conventions sociales liées au sexe, ainsi qu'à l'identité et la dimension du genre.

CONTENU DE L'UE

L'immigration et les centres fermés.

L'approche interculturelle.

Des concepts tels que : identité, culture, préjugés, stéréotypes, ethnocentrisme...

La dimension du genre, l'identité de genre et les questions de genre.

L'importance de l'origine sociale dans la réussite et l'échec à l'école.

Les contenus culturels de l'école, leur continuité ou leur rupture par rapport à la culture des enfants selon leur milieu d'origine.

La découverte d'outils pédagogiques sur les thèmes travaillés (migrations, questions de genre, etc.)

La littérature de la jeunesse sur les sujets.

...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Différentes selon les professeurs :

Myria, Unia, Annoncer la couleur, llo citoyen, enseignement.be, etc.

Site du Ciré

Films, capsules vidéos et documentaires (voir professeur titulaire pour références)

Jeux/ateliers (voir professeur pour références)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
APDC					100 % * pour Huy et Liège	100 % pour Verviers		100 % * pour Huy et Liège	100 % pour Verviers

Autres (à préciser) :

* Pour Liège : Rapport écrit à remettre fin mai ou fin août. 50% des points seront attribués au travail écrit et 50% des points seront attribués à la présence et à la participation active et constructive aux cours. Toute absence sera justifiée par un justificatif valable et laissée à l'appréciation du professeur. Les rdv et observations aux écoles de stage ne seront pas acceptés.

* Pour Huy : Rapport écrit (dont 50% des points seront attribués à la participation aux cours et activités). En cas d'échec, seul le travail écrit est améliorable pour la session d'Août/septembre.

Pour Verviers : Examen oral.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 10 h

Intitulé de l'UE : **Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »**

Volume en Crédits : 1 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **FLES**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
anne.housen@hech.be (Liège) -
adelaide.lambert@hech.be (Huy) -
pauline.ryhon@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
 - Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
 - Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
 - Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 - Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 - S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
 - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
 - Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées.
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours de 10 heures, l'étudiant sera capable de mettre en évidence d'une part les difficultés d'intégration scolaire d'une manière générale et d'autre part les difficultés et les besoins inhérents à

l'enseignement/appropriation de la (des) discipline(s) envisagée(s) en particulier que peut éprouver un élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone. L'examen permettra de vérifier qu'il a acquis les notions utiles pour ce faire.

CONTENU DE L'UE

Ce cours abordera les difficultés rencontrées par les élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement et présentera les dispositifs légaux FLA-DASPA.

1. Clarification des concepts (FLE – FLES – FLA – etc.) et prise en compte de l'hétérogénéité des publics et des besoins.
2. Notion de dissonance cognitive ou comment l'enseignant doit se décentrer par rapport au fonctionnement de sa propre langue.
3. Mise en évidence de l'importance du travail oral, de l'appropriation du vocabulaire (vocabulaire des consignes, vocabulaire et représentation du monde, etc.), des difficultés potentielles liées à l'écrit.
4. Ressources à la disposition des enseignants (CECR, manuels, Internet).
5. Ce cours abordera également la notion de Français de scolarisation mentionnée dans les nouveaux Référentiels.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Principale ressource officielle :

Fédération Wallonie-Bruxelles (2014). Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27052&navi=3627>

Les autres sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (XX = modalité exclusive pour l'implantation verviétoise, au niveau du travail de la matière, avec quelques rencontres pour répondre aux questions) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLES					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

La maîtrise de la langue sera évaluée lors de l'examen, en raison des liens étroits entre le contenu enseigné et l'application des compétences orthographiques et grammaticales.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

À Huy, le cours à rattraper ayant déjà été suivi, il ne sera pas réorganisé en présentiel.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : ÉPIST	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be (Liège et Huy) - geraldine.brausch@hech.be (Verviers)	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

(1a) Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.

(3b) S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

(4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique (...) : (4a) Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; (4c) Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; (4c) Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; (4d) Apprécier la qualité des documents pédagogiques.

(5) Développer une expertise dans les contenus enseignés (...) : (5a) Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Distinguer et définir les différents types de « discours de vérité » qui animent l'humanité et lui-même (mythos – doxa – logos) afin notamment d'identifier l'exigence scolaire (diffusion du logos, du savoir scientifique).
- Définir ce qu'est la science, son mode de fonctionnement (ses exigences et manières de fabriquer du savoir) autant que les grandes lignes de son histoire.
- Mettre en question et vérifier ses propres présupposés et convictions (attitude critique) sur un sujet et se nourrir aux sources fiables d'information et de savoir. => S'initier à l'analyse critique des médias : s'informer, distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, etc.
- Être capable de communiquer clairement en français (à l'écrit et à l'oral) sur les matières et enjeux du présent cours.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'épistémologie vise à construire une réflexion critique autour des notions générales de « connaissance » et de « vérité ». À travers une approche historique et philosophique, Il envisagera les différents modes de pensée humains (mythos, doxa, logos) et les modalités à travers lesquelles l'homme construit ses savoirs. Le cours insistera sur la manière scientifique d'y répondre, sur la spécificité de la science, et sur l'importance pour un enseignant de rester non seulement attentif à celle-ci mais capable de s'y nourrir.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A titre purement indicatif :

- Extraits de textes philosophiques permettant de distinguer la pensée rationnelle de l'opinion ou de la pensée mythologique : Platon (« La République », extrait du Livre VII : L'allégorie de la caverne), Descartes, Bachelard, Ch. Pépin, ...
- Kant, E, « Critique de la raison pure », (trad. Tremesaygues et Pacaud), PUF, 1986
- Revue « Philéas & Autobule » (rubrique « BD Histoire des sciences »)
- Sites, journaux et revues scientifiques et de vulgarisation scientifique, y compris pour enfants (ex. « Science et vie Junior »)
- Jean Marc Lévy-Leblond, "A quoi sert la science", coll. petites conférences, Éd. Bayard, Paris, 2008
- G. Hottois, "De la Renaissance à la Postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine", De Boeck Université, 2002.
- L. Couloubaritsis, "Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme", De Boeck, Bruxelles, 2003.
- Jarrosson B., *Invitation à la philosophie des sciences*, Seuil, 1992.
- Russ J., *Dictionnaire de Philosophie*, Armand Colin, 2000.
- Brune E., *L'unité de la connaissance*, Bernard Gilson éditeur, 2002.
- Chalmers A. F., *Qu'est-ce que la science ? La Découverte*, 1987.
- Documentaire : "Le Big-Bang, mes ancêtre et moi" de F. Guérin et E. Leconte, Arte, 2012.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ÉPIST					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

À Huy et à Verviers, le cours à rattraper ayant déjà été suivi, il ne sera pas réorganisé en présentiel.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **IR**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : Obligatoire

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :
marie-noelle.demoulin@hech.be (Liège) -
adelaide.gaube@hech.be (Huy) -
ingrid.vanderstukken@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- rechercher de la documentation, de l'information fiable tant sur internet qu'en bibliothèque
- rédiger une bibliographie organisée selon les normes APA
- faire preuve d'esprit critique
- s'approprier une démarche scientifique
- rédiger une fiche de lecture
- rédiger un travail en tenant compte de ses différentes composantes

CONTENU DE L'UE

- La recherche en bibliothèque et sur Internet
- Les différents types de documents
- Les références bibliographiques (APA)
- Les fiches de lecture

- La rédaction scientifiques (APA)
- L'organisation d'un travail de fin d'étude

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bibliographie non exhaustive :

BERTRAND BASCHWITZ Maria Antonia, Comment me documenter ?, De Boeck, « Guides pratiques Former et se former », Bruxelles, 2010.

BOCHON A., Réussir son travail de fin d'études, le TFE en 101 points, guide pratique de l'étudiant, De Boeck, Bruxelles, 2010.

Guide TFE, Haute École Charlemagne.

del Mar Castellanos, M., Vergnes, F., La recherche et le traitement de l'information, France, ed. Nathan, 2018.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (XX = modalité exclusive pour les implantations verviétoise et hutoise) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IR					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

L'examen écrit consiste en la remise d'un travail.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

À Huy et à Verviers, le cours à rattraper ayant déjà été suivi, il ne sera pas réorganisé en présentiel.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PMOT-2b**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

dominique.noel@hech.be (Liège et Verviers) -
arnauld.mertens@hech.be (Huy)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

Maîtriser les gestes de premiers soins ainsi que les règles essentielles d'intervention lors d'un accident.

Pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire sur mannequin et utiliser un défibrillateur externe automatisé (D.E.A.).

Expliquer et démontrer de manière claire les différents gestes de premiers soins et premiers secours.

CONTENU DE L'UE

Ce cours de secourisme a pour objectif de former l'étudiant aux premiers soins, aux règles essentielles d'intervention lors d'un accident, à la réanimation cardio-pulmonaire ainsi qu'à l'utilisation d'un défibrillateur. Il permettra à l'étudiant d'être confronté à différentes situations susceptibles d'être rencontrées dans le cadre professionnel ou privé et contribuera à faire de lui un citoyen responsable.

L'étudiant sera également amené à travailler ses capacités de démonstrations et d'explications des gestes et réactions à avoir en cas d'accident.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Documents Croix Rouge, BEPS.
- Documents Croix-Rouge, Secourisme.
- Documents LFBS, Ligue francophone belge de sauvetage.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (XX = modalité majoritaire pour l'implantation verviétoise, avec deux séances présentielles de « rattrapage » en secourisme) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PMOT-2b				40 % (*)	20 % (*)	40 % (*)	40 % (*)	20 % (*)	40 % (*)

Autres (à préciser) :

(*) Les étudiants n'ayant pas pu présenter l'examen de natation du bloc 1 Q1 à cause des modalités COVID, doivent impérativement le présenter lors de l'UE éducation corporelle du Bloc 2 (soit au Q1, soit au Q2, selon les instructions du professeur).

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

À Huy, le cours à rattraper ayant déjà été suivi, il ne sera pas réorganisé en présentiel.

Volume en Crédits : 0 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : DidEPC-1	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Optionnel
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui ()		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : SUPPRESSION	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession (2c) ; Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté (2d) ; Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques (3a) ; S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b) ;
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a) ; Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c).
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5a).
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages (7b) ; Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe (7c) ; Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves (7d).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Expliquer l'historique du cours de philosophie et citoyenneté en FWB.
- Maîtriser la distinction entre les divers modes de pensée (mythos, logos, doxa), leurs présupposés et enjeux sur les plans intellectuel, moral/éthique et politique et in fine la distinction entre «hétéronomie» et «autonomie».
- Adopter une attitude critique : interroger effectivement ses propres représentations, convictions et opinions et leurs impacts ; s'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations (EAM-EAI) ; participer à des débats d'idées et des ateliers philosophiques ; etc.
- Activer les compétences de la démarche philosophique (mettre en question ses propres évidences, s'étonner, formuler une question philosophique, argumenter, conceptualiser, etc.)
- Activer les compétences de la démarche démocratique et citoyenne (s'interroger sur le juste et l'injuste, distinguer légitimité et légalité, débattre et décider collectivement, se positionner, mettre en place un projet, coopérer, etc.)

- Comprendre et expliquer le cadre défini par le programme du CPC (Cours de Philosophie et Citoyenneté) et l'objectif fondamental de celui-ci (développer, chez les élèves, l'autonomie sur les plans intellectuel, moral, affectif, culturel et politique) ; comprendre et maîtriser les 4 chapitres du programme et leurs compétences de base.
- Remarque : ces objectifs poursuivent et activent le travail effectué dans d'autres cours (PHILO, ATDC, APDC, EPIST).

CONTENU DE L'UE

Après une présentation de ce que sont l'EPC et le CPC, le cours alternera entre des développements théoriques ou méthodologiques, et des ateliers pratiques ou réflexifs, afin de faire voir et vivre de manière concrète les démarches philosophiques et critique d'une part, citoyenne et démocratique d'autre part – et leur lien fondamental. Les 4 chapitres du programme du CPC seront eux aussi découverts et analysés à partir d'exposés, d'exercices et d'animations (atelier philosophique, débat d'idées, exercices d'EAM, de la pédagogie interculturelle (cf. ATDC et APDC), mise en œuvre de pratiques et/ou projets démocratiques à l'école, etc.).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Activités extra-muros)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif...

- Textes légaux qui organisent l'EPC et le CPC.
- Livres, brochures et documents de présentation des méthodes d'animation de l'atelier philo : « Guide de l'animateur en pratiques philosophiques » (Pôle Philo), Chaire Unesco « Pratiques de la philosophie avec les enfants », ouvrages d'Oscar Brénifier, ressources de Philocité, etc.
- Supports divers : revue Philéas et Autobule, littérature jeunesse, livres de philosophie pour enfants et ados (« Les Philo-fables » de M. Piquemal, la collection « Les goûters philo » chez Milan Jeunesse, etc.), jeux de société (Dixit, Discut, ...), etc.
- Sites et ressources (fiches matières, fiches animations, outils pédagogiques) de diverses associations et organismes : Annoncer la couleur, Ilo citoyen, CNCD-11.11.11, Oxfam, Amnesty International, Ciré, CRVI, Iles de paix, CRIE, CAV, Clémi, Réseau Canopé, CSEM, etc.
- ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DidEPC-1				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **20 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **Sta/AFP-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (UE Sta/AFP-2, UE MATH-2 & UE FRAN-2)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (**UE DIFF & UE EPP**)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
severine.dubart@hech.be (Liège) -
emmanuel.lomba@hech.be (Huy) -
joelle.nix@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
 - Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
 - Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
2. **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
 - Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
 - S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
 - Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
 - Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
3. **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
 - S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
 - Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
4. **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
 - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
 - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
 - Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
6. **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs.
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
7. **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
 - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
 - Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
 - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'objectif des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques.

L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double :

- Faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel ;
- Faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée. » (Circulaire 2001).

Plus spécifiquement, les stages ont pour objectifs :

- de développer les compétences relationnelles nécessaires au métier notamment par la prise de contact avec le directeur, les maîtres de stage et les enfants de manière adaptée ;
- de concevoir des dispositifs d'apprentissage et les tester par notamment la prise en charge de la classe sous ses différents aspects : préparations et mise en œuvre des activités d'apprentissage dans toutes les branches d'enseignement en assurant la maîtrise des contenus et en tenant compte de méthodologies générales et des didactiques spécifiques liées à ces différentes disciplines d'enseignement ;
- d'évaluer les apprentissages des élèves que ce soit de manière formative ou sommative ;
- de s'adapter au public scolaire, de favoriser un climat propice aux apprentissages et de gérer des situations d'apprentissage ;
- de porter un regard réflexif sur sa pratique par la tenue d'un journal de classe ou cahier de bord organisé : outil de réflexion et d'échanges avec le maître de stage ;
- de participer à la vie de l'école sous tous ses aspects : surveillances, réunions, formations, activités extérieures et de respecter le cadre déontologique lié au métier ;
- de proposer des apprentissages et des moyens d'apprendre qui tiennent compte des prescrits légaux ainsi que des spécificités de la classe et des élèves (différenciation des apprentissages).

CONTENU DE L'UE

Éléments méthodologiques relatifs à la préparation et à la conduite des activités didactiques en langue maternelle et en formation mathématique notamment.

Trois stages sont organisés durant l'année :

- Un stage en 1^{re} année précédé d'une semaine de participation active dans une classe de 3^e maternelle ;
- Un stage en 5^e et/ou 6^e année ;
- Et un stage d'accompagnement individualisé dans l'enseignement spécialisé.

L'étudiant est tenu de prêter 24 périodes d'apprentissages par semaine de stage, celles-ci portant sur du français, des mathématiques, de l'éveil scientifique, géographique et historique, de l'éveil musical et artistique. Les stagiaires sont tenus de préparer leurs leçons par écrit. Ces préparations doivent comporter les références aux nouveaux référentiels du Tronc Commun (ou, quand ce n'est pas possible, aux anciens référentiels), les objectifs de la leçon, la démarche méthodologique, la matière, le nombre de périodes concernées, le matériel nécessaire, des exercices progressifs et variés, etc. Ces préparations seront rassemblées dans la farde de stage et devront être rendues finalisées au maître de stage au moins 2 jours ouvrés avant de les donner.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Référentiels édictés par la FWB

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sta/AFP-3				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

Évaluation intégrée des Ateliers de Formation Professionnelle et des Stages pédagogiques.

- La présence et l'assiduité de l'étudiant lors des AFP conditionne son accès au stage.
- Les Ateliers de Formation Professionnelle ayant notamment pour fonction de préparer les étudiants à se rendre sur le terrain, la présence à ces activités est dès lors obligatoire
- Enfin, comme le stipule la Convention de stage (annexe au Règlement général des études et des jurys), un manque d'investissement ou plusieurs absences non-justifiées peuvent entraîner une interdiction pour l'étudiant d'accéder à ses stages (la présence et l'assiduité de l'étudiant lors des AFP conditionnant explicitement son accès au stage).
- Une évaluation globale sanctionnera les AFP et les stages ceux-ci étant intégrés et complémentaires.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : DIFF	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :		<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE Sta/AFP-3 & UE EPP)	
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : dominique.hannon@hech.be (Liège) - emmanuel.lomba@hech.be (Huy) - joelle.nix@hech.be (Verviers)	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :
 - o S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
 - o Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :
 - o Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
 - o Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs :
 - o Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
 - o Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
 - o Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :
 - o Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Connaître et comprendre le concept de différenciation des apprentissages dans sa pratique de classe.
- Différencier ses modes d'enseignement pour mieux s'adapter aux différents publics scolaires.
- Connaître et comprendre l'organisation de l'enseignement spécialisé (les pédagogies mises en place dans les différents types).
- Mieux comprendre certains handicaps et troubles d'apprentissage afin de réfléchir et de mettre en place des moyens possibles pour adapter son enseignement aux besoins des élèves.
- Détecter les difficultés d'apprentissage.
- Comprendre le fonctionnement d'un PIA.
- Concevoir, mettre en place et porter un regard réflexif sur des dispositifs de différenciation et d'orthopédagogique lors de la pratique professionnelle.

CONTENU DE L'UE

Veiller à privilégier des approches différenciées respectant le développement de chaque enfant et en remédiant également aux difficultés d'apprentissage.

Les notions suivantes seront abordées : qu'entend-on par pédagogie différenciée ? Pourquoi différencier les apprentissages ? Que peut-on différencier ? Comment différencier ? Quand différencier ?

L'organisation de l'enseignement spécialisé, l'analyse détaillée des différents types et de la pédagogie mise en place, le plan d'apprentissage individualisé (PIA), l'analyse de cas particuliers (enfants atteints de troubles de l'apprentissage, enfants à hauts potentiels, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Moodle)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Guillaume L. et Manil J-F. (2006). De la remédiation à la différenciation : la rage de faire apprendre. France : Jourdan
- Perrenoud P. (1997), Pédagogie différenciée. Des intentions à l'action. ESF éditeur.
- Przesmycki H. (2004), Pédagogie différenciée. Paris : Hachette - Service de Pilotage du système éducatif (2003)
- Pistes pour la mise en place des cycles à l'école fondamentale, Ministère de la Communauté française. Service de Pilotage du système éducatif (2007) Pratiques de la pédagogie différenciée à l'école primaire, Ministère de la Communauté française. Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
- FWB (n.d.). L'enseignement spécialisé en Fédération Wallonie-Bruxelles. Bruxelles: FWB
- FWB. (2010). Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage. Bruxelles: FWB
- FWB (n.d.). Enseigner aux élèves à hauts potentiels. Bruxelles: FWB
- FWB. (2004-03-03). Décret organisant l'enseignement spécialisé. Bruxelles: FWB
- FédEFoc. (2007). Le plan individuel d'apprentissage.
- Code de l'enseignement.
- Enseignement.be

Les sources spécifiques seront précisées par chaque titulaire de l'AA.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DIFF		40 %			60 % *			100 %	

Autres (à préciser) :

L'évaluation du Q1 n'est pas améliorable entre la session de janvier et de juin.

* Modalités d'évaluation variables : examen oral et/ou examen écrit, selon le dispositif spécifique de l'implantation de formation (cfr. le nombre d'étudiants concernés, l'orientation méthodologique et/ou contextuelle de l'activité ciblée, etc.) ; l'étudiant(e) doit se référer au titulaire de l'AA pour davantage de précisions.

En cas de circonstances particulières, les modalités d'évaluation seront précisées par le titulaire de l'AA.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **IAC**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
valerie.collet@hech.be (Liège) - adelaide.gaube@hech.be (Huy) - muriel.vansimaey@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle ;
- Être capable d'intégrer l'art et la culture de façon significative dans les apprentissages de toutes disciplines ;
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel' ;
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre ;
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art (aussi en musique et arts de la scène) aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel, aux cultures numériques, scientifiques ;
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence ;
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images ;
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (culture patrimoniale et cultures populaires, urbaines, rurales, dominantes, minoritaires...) et la Culture ;
- Explorer, comprendre (la culture - la Culture) ; cours, ateliers, visites, des rencontres tant intra qu'inter-culturelles.

CONTENU DE L'UE

- Susciter une analyse réflexive sur l'art et la culture (les cultures), les enjeux de la culture à l'école et sur la citoyenneté.
- S'approprier des contenus et des langages pour caractériser, analyser les arts et la Culture (la culture).



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège-Huy-Verviers

Section / Sous-section : Instit. primaire

Ancrage de l'UE : Bloc 3

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 40 h

Intitulé de l'UE : **Mathématiques et sa didactique spécifique**

Volume en Crédits : 3 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **MATH-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
veronique.reekmans@hech.be (Liège) -
nathalie.debergh@hech.be (Huy) -
aline.dufour@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence n° 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, les étudiants devront être capables de :

- Maîtriser et expliquer clairement les matières mathématiques à enseigner à l'école primaire et les intégrer (et résoudre) dans des situations problèmes.
- Comprendre la méthodologie afin de concevoir des activités mathématiques simples adaptées à l'école primaire.
- Apprendre à utiliser un langage mathématique rigoureux et à raisonner correctement.
- Faire preuve d'une culture mathématique large par rapport aux concepts qu'il sera amené à enseigner.
- Avoir un esprit critique (grandeurs).
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, donner du sens aux apprentissages.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de mathématiques vise à préparer les futurs instituteurs à dispenser un enseignement efficace et correct sur le plan mathématique. A l'aide d'exemples d'activités mathématiques, le cours parcourt toute la matière enseignée à l'école primaire. En plus de pouvoir résoudre les exercices proposés, les étudiants devront être capables de les expliquer à autrui. Les étudiants devront donc maîtriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire et comprendre la méthodologie afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques. Il faudra bien faire la différence entre connaître et comprendre.

Étude théorique, solide et large, complétée par une approche historique, des matières suivantes (compléments et/ou suite des contenus vus en bloc 1 et bloc 2)

- Nombres et opérations : méthodologie de l'étude du nombre au cycle 2 et introduction, sens,... des 4 opérations fondamentales
- Solides et Figures :
 - 1) Les solides : définitions ; classifications ; constructions des développements,
 - 2) Les transformations du plan : définitions ; dessins ; art et transformations du plan ; rosaces ; frises ; pavages.
- Grandeurs : volumes et aires des solides
- Traitement des données : méthodologie des problèmes, lecture, interprétation et construction de tableaux de données et de graphiques (diagrammes), notion de statistique descriptive, dénombrement et probabilités simples.

Ces matières seront aussi abordées sous l'angle de l'enfant (méthodologie dans chaque chapitre)

Chaque chapitre contient des applications réalisables à l'école primaire ainsi que de la méthodologie sur les sujets abordés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (notes de cours fournies à titre de ressource complémentaire pour le travail des étudiants. Attention : Ce ne sont que des supports de cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2020). Comprendre les maths pour bien les enseigner: Vol. tome 1. Van In.
- Antoine, M., Burger, O., Conneau, S., & Guichard, J. (2008). Les maths à la découverte des sciences (Hachette Education, Vol. CM2). Hachette Education.
- Baruck, S. (2008). Dico de Mathématiques (Seuil). Du Seuil.
- Baruk, S. (2003). Comptes pour petits et grands (Vol. 2). Magnard.
- Baruk, S. (2014). Nombres à compter et à raconter (Seuil).
- Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). Mon référentiel 5-6 (Plantyn). Plantyn.
- Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018b). TIP TOP (Plantyn). Plantyn.
- De Cock, R., De Wilde, E., Neiryneck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). Pas sorcier, les maths ! Référentiel 6è (Van In). Van In.
- Elsevier, L., Schram, W., Tys, M., & Vandenberg, A. (2017). Galaxie Math (Van In).
- Geron, C., Lucas, F., Ory, S., Pirlot, M.-A., Wantiez, P., & Wauters, A. (2016). Apprivoiser l'espace et le monde des formes (De Boeck). De Boeck.
- Heyvaert, G. (2018). Carrément math (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.
- Leximath, lexique mathématique de base (De boeck). (2007).
- Lucas, F., Colantonio, D., Jamaer, C., & Larsimont, M. (2013). Explorer les grandeurs se donner des repères (2ème). De Boeck.
- Roegiers, X. (2014). Les mathématiques à l'école primaire (De Boeck, Vol. 1). De Boeck.
- Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s. d.). Khan Academy. <https://fr.khanacademy.org/>

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MATH-3		25 %			75 %			100 %	

Autres (à préciser) :

Sur l'implantation de Huy, l'examen de janvier (25 % des points de la note annuelle) portera sur un travail à rendre durant la session de janvier.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **FRAN-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

nathalie.lecleir@hech.be (Liège) - celine.briffoz@hech.be (Huy) - pauline.ryhon@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence 5 - Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ disciplinaire « français »
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans la discipline français
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, Référentiel de français et de langues anciennes, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 - Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de...

- s'approprier et maîtriser une série de contenus, concepts, notions, démarches et méthodes en lien avec l'enseignement du français aux cycles 2 et 4 ;
- mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans la discipline français en lien avec l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture au cycle 2 ;
- planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les moyens didactiques et l'évaluation ;
- établir des liens entre les différents référents officiels (les Décrets, le Référentiel de français et langues anciennes, les programmes) pour construire une action réfléchie ;
- créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs ;
- mettre en question, approfondir ses connaissances et ses pratiques ;
- actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

CONTENU DE L'UE

Au bloc 3, l'activité « Français y compris la didactique spécifique de la discipline » vise...

- l'acquisition de compétences et de savoirs liés aux pratiques de l'instituteur dans son enseignement du français aux enfants inscrits au 2e cycle de l'enseignement primaire, en lien avec la réalisation du stage en 1^{re} et/ou 2^e année primaire en fin de premier quadrimestre.

Les contenus de cette première partie d'activité seront essentiellement orientés vers l'exploration du champ didactique spécifique à l'enseignement-apprentissage de la lecture et de l'écriture en 1^{re} et 2^e années primaires. Une réflexion sera également menée sur les aspects des savoir-parler / savoir-écouter en lien avec ce niveau d'enseignement. Les apprentissages typiques de ce niveau seront mis en lien avec ceux des niveaux antérieur et ultérieur, afin de mieux en comprendre les enjeux.

- l'approfondissement de compétences et de savoirs liés aux pratiques de l'instituteur dans son enseignement du français aux enfants de l'enseignement primaire, en lien avec la réalisation du stage au cycle 4, en fin de second quadrimestre.

Les contenus de cette seconde partie d'activité seront consacrés à l'approfondissement d'aspects didactiques liés au développement des quatre compétences langagières chez les enfants du primaire. Ils pourront varier en fonction des besoins observés chez les étudiants et mettront à l'honneur des activités d'enseignement du français moins traditionnelles.

Les aspects méthodologiques et didactiques seront abordés à partir de repères théoriques, d'exercices d'observation et de comparaison d'activités existantes, de mises en situation et de construction (collective ou en autonomie) d'activités destinées aux enfants. Cette activité s'articulera de façon étroite avec les ateliers de formation professionnelle et la préparation des stages.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FRAN-3		50 %				50 %		50 %	50 %

Autres (à préciser) :

La maîtrise de la langue sera évaluée lors des examens en raison des liens étroits entre le contenu enseigné et l'application des compétences orthographiques et grammaticales.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.

Les étudiants qui ne réalisent pas leurs stages l'année où cette activité figure à leur programme pourront être invités par les enseignants à tester sur le terrain les préparations de leçons qui seront demandées dans le cadre de l'activité, en vue d'en proposer par la suite une analyse réflexive étayée par la pratique.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **GÉO-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
vincent.vanderheyden@hech.be (Liège et Huy) -
salome.renard@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du processus d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

- Exercer les savoir-faire et utiliser les savoirs géographiques abordés à l'école primaire.
- Concevoir des leçons respectant la concordance correcte entre compétence, objectif, méthode et évaluation.

CONTENU DE L'UE

Le contenu de cette unité d'enseignement se base sur les acquis d'apprentissages du bloc 2.

À l'aide des Programmes des études de l'enseignement fondamental notamment, par le biais d'analyses de cartes, d'images géographiques, de représentations spatiales et/ou d'observations de terrain, les étudiants sont amenés, sur des thématiques diverses, à : formuler un objectif d'apprentissage, identifier une compétence à travailler, la traduire en termes de tâche(s) à réaliser, choisir une démarche méthodologique. Ils doivent, en outre, imaginer une situation

mobilisatrice (défi, situation problème...) et concevoir une évaluation en concordance avec la compétence ciblée et l'objectif d'apprentissage visé.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Pour l'implantation de Verviers, les documents de travail sont remplacés par les dias projetées)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Disponibles sur la plateforme de la HE alimentée progressivement en cours d'année

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (selon les besoins des apprenants) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GÉO-3		30 %			70 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **HIST-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

cecile.gretry@hech.be (Liège et Verviers) -
adelaide.gaube@hech.be (Huy)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Développer et maîtriser des outils afin de réaliser des dispositifs pédagogiques et adopter un regard critique par rapport à ceux-ci.
- Découvrir et exploiter des albums jeunesse permettant le développement des notions de temps.
- Découvrir et créer des outils adaptés permettant l'acquisition des notions de temps chez les enfants.

CONTENU DE L'UE

- Étude de notions théoriques relatives au développement du temps chez les enfants de 5 à 8 ans.
- Didactique de l'éveil historique appliquée au cycle II de l'enseignement primaire.
- Didactique de l'éveil historique appliquée au cycle IV de l'enseignement primaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Pour le cycle II :

GUICHARD, F., GUICHARD, J. (2011). Le temps. Paris : Ed. Hachette.

GUERITTE-HESS, B., (2011). L'enfant et le temps. s.l. : Ed. Le pommier.

LACOMBE, J. (1996). Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Approche théorique et activités corporelle., Outils pour enseigner. Bruxelles : De Boeck.

LACOMBE, J. (1996). Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Approche théorique et activités corporelles. Outils pour enseigner. Bruxelles : De Boeck.

DUCRET, J.-J. (2005). La ligne du temps. Enquête psychologique. Genève : SRED.

NOREAU, D., GAGNÉ, P.P. (2005). Le langage du temps. Montréal : Ed. Chenelière éducation.

CHAPELLE, P., (2008). En classe, j'utilise ...les représentations du temps. Exercices pour utiliser les représentations du temps dès 8 ans. Averbode : Ed. Averbode.

LOISON, M. (sous la dir. de), (2003). Préparer à l'histoire au cycle II. Coll. Outils pour les cycles. Lille : CDDP.

HUBER, M. (2005). Situations-problèmes pour enseigner l'espace et le temps au cycle 2. Paris : Hachette Education.

Pour le cycle IV :

DARON, N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch. (2009). La vie des hommes et des femmes de la préhistoire au moyen-âge. Averbode : éd. LaborEducation / Averbode, coll. Eveil&Moi, Histo5. (+ fichiers d'exercices)

DARON, N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch. (2009). La vie des hommes et des femmes du moyen-âge à nos jours. Averbode : éd. LaborEducation / Averbode, coll. Eveil&Moi, Histo6. (+ fichiers d'exercices)

LAMBIN, J.M. (2006). L'Antiquité. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

LAMBIN, J.M. (2006). Le Moyen-âge. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

LAMBIN, J.M. (2006) Les Temps modernes. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

LAMBIN, J.M. (2006) Le XIXe siècle. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

LAMBIN, J.M. (2006) Le XXe siècle et notre époque. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

SAÏSSE, CH. (2006). La Préhistoire. Paris : Hachette éducation. Coll. Les Dossiers Hachette Histoire Cycle 3. (Manuel pour les élèves pourvu d'un guide pédagogique).

Voir : bibliographie-webographie exhaustive du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
HIST-3	50 %				50 %		Report	50 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **SCIEN-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

denise.ernst@hech.be (Huy) -

marie-claude.chagnon@hech.be (Liège et Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover en adoptant une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, les étudiants auront acquis des compétences utiles à la construction de leurs activités scientifiques pour les stages dans l'enseignement fondamental.

Les étudiants seront en mesure de :

- Développer des démarches spécifiquement scientifiques (manipulation/expérimentation, observation et modélisation, recherche sur documents, analyse des conceptions et des concepts), variées et choisies selon les cycles du primaire, les contextes particuliers et les thèmes de sciences ou de technologie abordés dans le programme du fondamental ;
- Construire des activités d'éveil scientifique ou de technologie, y compris leur évaluation (leçons complètes), et réaliser leur préparation écrite ;
- Enrichir leurs connaissances scientifiques et technologiques, ainsi que leur référentiel bibliographique, leur permettant de construire des supports et des outils didactiques pertinents, adaptés et variés.

CONTENU DE L'UE

A travers des activités mises en place, les étudiants devront acquérir des démarches et ressources utiles à la **construction d'activités scientifiques variées pour leur stage** dans l'enseignement :

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **MUSI-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

myriam.sarlet@hech.be (Liège et Huy) -
romy.conzen@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Rédiger une préparation écrite correcte et complète (cibler des compétences à développer, les traduire en termes d'objectifs d'apprentissage et de tâches, etc.) => méthodologie spécifique à des objectifs interdisciplinaires associant musique et apprentissages fondamentaux ;
- Sélectionner les ressources adéquates dans l'offre médiatique actuelle afin de réaliser des activités d'éducation musicale de qualité => plus particulièrement focalisées sur les difficultés des apprentissages fondamentaux ;
- Sélectionner les activités proposées selon des critères inspirés de plusieurs théories liées au développement musical de l'enfant ;
- Mettre en œuvre correctement une activité d'exploration musicale, une activité de mouvement, une orchestration de chant, une audition active, un chant ;
- Manipuler correctement l'instrumentarium scolaire et l'enrichir de fabrication d'instruments originaux ;
- Savoir produire des mélodies simples sur divers instruments (à vent, à cordes, à percussion) ;

- Savoir accompagner à la guitare et/ou avec divers instruments harmoniques des chansons du répertoire scolaire => Étendre le répertoire connu. Étendre la maîtrise des instruments harmoniques ;
- Reconnaître, reproduire et lire dans le contexte de chants, d'extraits musicaux les diverses cellules rythmiques abordées en classe ;
- Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement, de montage sonore et vidéo pour produire des outils adaptés à l'enseignement primaire => réalisation du matériel didactique pour les stages et les projets de classes ;
- Interpréter correctement (justesse et stabilité rythmique) les chants adaptés à l'enseignement fondamental et savoir moduler sa voix (parlée et chantée) ;
- Reconnaître visuellement et à l'audition les instruments de l'orchestre symphonique, les instruments de l'instrumentarium scolaire et les productions sonores des instruments de musique en général (cordophones, aérophones, membranophones, idiophones, hemi-idiophones) ;
- Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et savoir les adapter à un public scolaire.

CONTENU DE L'UE

Ce cours d'éducation musicale permettra aux étudiants de Section primaire d'élaborer des activités d'éducation musicale en cohérence avec le référentiel des Socles de compétences d'éducation artistique de la Communauté française. Nous favoriserons la dimension transversale de notre discipline et nous chercherons à intégrer nos pratiques musicales dans différents contextes d'apprentissage de l'enseignement primaire (en particulier dans les apprentissages fondamentaux).

Par nos pédagogies actives, nous développerons chez nos étudiants des aptitudes créatives et d'expression transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'expression personnelle, le développement des pratiques individuelles et collectives.

La dimension culturelle de nos enseignements permettra d'apprécier, de pratiquer et d'appréhender l'expression artistique liée à la musique pour assurer la prise en charge du PECA, « Parcours d'éducation culturelle et artistique ». Nos étudiants pourront assurer la progression et la continuité des apprentissages dans ce domaine afin de garantir une éducation aux arts et à la culture équitable, efficace et efficiente.

=> Pour le quadrimestre ciblé, l'orientation des champs de matières pointés ci-dessus est précisée au sein des acquis d'apprentissage qui suivent (évolutifs au fil des UE des 3 blocs d'« Éducation musicale et la didactique spécifique de la discipline »).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.
- Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Paris: Fayard.
- Bustarret, A. (1986). La mémoire enchantée, pratique de la chanson enfantine de 1850 à nos jours, Paris: Enfance heureuse, les éditions ouvrières.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.
- Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). Paris: l'Harmattan.
- Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique à l'école. Paris : Hachette Education.
- Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
- Maizières, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport à la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). Paris: l'Harmattan.
- Malenfant, N. (2012) Vivement la musique. Montréal: Chenelière Education.

- Ribière-Raverlat J., (1997) Développer les capacités d'écoute à l'école: écoute musicale, écoute des langues, Paris: PUF.
- Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Paris: Dunod.
- Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. Paris: L'Harmattan.
- Snyders, G. (1999). La musique comme joie à l'école. Paris: L'Harmattan.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MUSI-3	20 % V 10 % LH		20 % V 30 % LH	20 %		40 %	*		60 % V 70 % LH

Autres (à préciser) :

(LH = Liège et Huy ; V = Verviers)

L'évaluation du Travail Annuel comprend la présence et la participation active en classe, la possession de son matériel pour chaque cours (à savoir les instruments et le matériel précisés par l'enseignant), les travaux spécifiques à rendre (sous des formes diverses) à prester en classe et/ou par écrit.

Par ailleurs :

- Janvier: l'examen oral consistera en un travail oral à remettre/déposer pour le jour de l'examen (vidéos/travaux)

- * Aout/septembre: Le travail annuel consistera en un report sauf si l'étudiant n'avait pas été en mesure de réaliser ces travaux et il aura la possibilité de se remettre en ordre.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'évaluation se fera individuellement et/ou collectivement => sauf en cas de force majeure, elle se fera ALORS uniquement individuellement.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PLAST-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
valerie.collet@hech.be (Liège) -
gaetano.licata@hech.be (Huy) -
muriel.vansimaey@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5 a, b, c, d.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours :

- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guidera l'action pédagogique.
- S'approprier le langage plastique, le mode et les techniques d'expression.
- Développer l'esprit critique et autonome pour mieux appréhender les contenus.

CONTENU DE L'UE

Approche de la création plastique : applications et notions théoriques. Composition.

Élaboration et animations d'activités artistiques en cohérence avec le référentiel des socles de compétences d'éducation artistique. Une production personnelle mettant en œuvre les différentes techniques sera réalisée.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Documents et ouvrages montrés en classe)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Arts Plat du jour, Acces Ed. P. Straub
Pas si bêtes les arts plastiques, Acces Ed. P. Straub
Arts visuels et portraits Ed. Canopé
Arts visuels et fils, bouts de tissus Ed. Canopé
Collages et arts visuels, Ed. Retz

Land Art, Ed. Plume de carotte Marc Pouyet

Land Art avec les enfants, Ed. La plage A.Guthler et K.Lacher

Les arts plastiques au primaire 30 projets d'arts visuels à vivre en classe., Ed. Cheneliere Education J. Hémond

Et d'autres d'ouvrages proposés en classe en fonction de la matière.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (sources diverses) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PLAST-3			50 %			50 %			100 %

Autres (à préciser) :

Le travail oral est un travail personnel à remettre au formateur, selon les modalités fixées par chacun des professeurs titulaires.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : 16 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : TFE	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : marie-noelle.demoulin@hech.be (Liège) - virginie.oger@hech.be (Huy) - cecile.gretry@hech.be (Verviers)	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence n°4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité TFE, l'étudiant se sera montré capable de :

- Cerner une problématique liée à l'exercice du métier sous la forme d'une question de recherche ;
- Explorer la littérature scientifique de référence, qu'elle soit pédagogique ou didactique : rechercher les sources premières de la documentation et sélectionner les passages en lien avec la problématique définie ;
- Rédiger une synthèse personnelle structurée et dûment référencée des documents scientifiques sélectionnés (Partie I du travail écrit, théorique) ;
- Présenter des hypothèses en réponse à la question de recherche, et les argumenter à la lumière de la synthèse théorique. Ces hypothèses déterminent à la fois la structure de la partie théorique et la recherche pratique ;
- Élaborer une méthodologie permettant de mettre à l'épreuve les hypothèses définies ;

6. Réaliser la recherche de terrain selon la méthodologie définie pour recueillir des données et en garder des traces ;
7. Réaliser le traitement des données recueillies : réaliser des analyses qualitatives et/ou quantitatives, et mettre en regard les résultats ainsi obtenus avec ce que les hypothèses envisageaient ;
8. Rédiger un compte-rendu de la recherche menée, c'est-à-dire de la méthodologie choisie, de la recherche de terrain, de l'analyse des résultats et d'une première comparaison de ceux-ci avec les hypothèses formulées (Partie II du travail écrit, Pratique) ;
9. Rédiger une discussion réflexive (Partie III du travail écrit) comprenant
 - a. la discussion des résultats, c'est-à-dire la réponse nuancée à la question de recherche en fonction des résultats obtenus mais aussi des limites de la recherche en regard de la théorie (biais possibles),
 - b. les prolongements possibles : autres recherches qui permettraient d'approfondir, d'étendre la portée des résultats,
 - c. l'analyse réflexive : les points forts du dispositif testé, les points qui pourraient être améliorés et de quelle manière (en fonction des limites identifiées dans le dispositif et en fonction de la théorie),
 - d. les apports professionnels voire personnels au niveau compétences développées ;
10. Rédiger une conclusion, c'est-à-dire une synthèse du travail au passé composé, une bibliographie, et enfin une introduction à l'ensemble du travail présentant succinctement les motivations, l'intérêt de la problématique pour la profession, les questions et les hypothèses de la recherche, les démarches mises en œuvre et la structure du travail ;
11. Rédiger un travail écrit soigné et structuré qui respecte les conventions du genre, c'est-à-dire les normes de l'American Psychological Association (APA) et le style rédactionnel attendu (langue maîtrisée, qualité de l'argumentation, sincérité de la démarche et autocritique) ;
12. Présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions devant un jury désigné ; répondre aux questions de ses membres et participer aux échanges.

CONTENU DE L'UE

Pour le mener à bien son TFE, l'étudiant(e) sera invité à participer activement à des séminaires/modules d'Initiation à la recherche en éducation (IRE) qui le(la) guideront et l'accompagneront dans sa démarche et ses réflexions personnelles, en vue de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'UE.

Les contenus des séminaires/modules/cours d'IRE pourront aborder les points suivants :

- Qu'est-ce qu'un TFE ?
- Planifier et gérer les aspects administratifs de la réalisation d'un TFE
- Questionner les pratiques professionnelles
- Explorer la littérature scientifique, pédagogique, didactique ou méthodologique relative aux concepts en jeu dans les sujets traités
- Définir une problématique originale et pertinente
- Bénéficier d'échanges d'idées et de pratiques au sein de la communauté enseignante en vue de favoriser une distanciation critique par rapport aux sujets de recherche et d'encourager les pratiques créatives et innovantes
- Rédiger la partie théorique
- Concevoir et mettre en place le dispositif de recherche, rédiger la méthodologie
- Analyser les résultats et rédiger la discussion réflexive
- Rédiger l'introduction, la conclusion et préparer la défense orale
- Exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible
- ...

Par ailleurs, le travail de chaque étudiant sera supervisé et accompagné par un(e) promoteur(-trice). Cet accompagnement sera balisé par un contrat de collaboration dont les termes seront négociés entre chaque étudiant(e) et son(sa) promoteur(-trice).

L'évaluation des compétences mobilisées lors de la réalisation de l'UE TFE prendra en compte le processus, le résultat final et sa présentation lors d'une défense orale devant un jury.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Guide TFE, supports divers utilisés par le prof d'IRE, ...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Département pédagogique 1 (2020). *Le travail de fin d'études*. HECh : Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (activités proposées dans le cadre des séminaires/modules/cours d'IRE pouvant inclure une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessus)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TFE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **COPE**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
muriel.lecoq@hech.be (Liège) - virginie.oger@hech.be
(Huy) - joelle.nix@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Choisir, articuler et varier ses pratiques pédagogiques et méthodes d'enseignement.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux de référence.
- Mettre en place des pratiques démocratiques et de citoyenneté.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.
- ...

CONTENU DE L'UE

- Étude critique des méthodes d'enseignement (expositive, conditionnement et active).
- Étude critique des styles d'enseignement (autoritaire, démocratique et laisser-faire).
- Étude critique de la pédagogie par compétences.
- Étude critique de l'enseignement démocratique, des écoles alternatives, Freinet, Montessori ...
- Étude critiques de ... sujets en fonction de l'actualité
- ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Variables selon le professeur / l'implantation.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
COPE	*	100 % *					* Report	100 % *	

Autres (à préciser) :

* Examen écrit à Liège (100%) ; examen oral à Verviers (100%) et à Huy.

En outre, à Huy uniquement, l'évaluation sera subdivisée en un TA de 50 % (non-améliorable en 2^e session) et une épreuve (orale, donc) valant pour 50 % de la note globale.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **MÉTIC-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

carine.latour@hech.be (Liège et Huy) -
aline.dufour@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

=> Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

=> Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'apprenant devra être capable :

- d'utiliser des outils TICE gratuits pour produire des leçons pédagogiques.

- de concevoir et réaliser ses propres supports pédagogiques multimédias.

- de communiquer en utilisant les bons outils numériques en fonction des objectifs spécifiques et en respectant les usages liés à ces pratiques.

- de concevoir des dispositifs en tenant compte de la différenciation des apprentissages.

CONTENU DE L'UE

- L'usage des TICE au service de son dispositif d'apprentissage

- La conception et la réalisation d'un site WEB pédagogique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.

« La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.

« Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.

« Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.

« Compétence Micro » : www.compétence

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MÉTIC-3	30 %	70 % *					30 %	70 % *	

Autres (à préciser) :

* Pour les implantations de Liège et de Huy, l'évaluation finale correspondra à 100 % de la note (y intégrant le travail annuel). Cette évaluation correspond au projet d'examen (site internet). La réalisation des TP (demandés au terme des différents modules développés en classe) doivent tous être déposés dans la rubrique des Devoirs du Groupe Classe Teams avant le 22 décembre.

* Pour l'implantation de Verviers, les 70% d'évaluation de fin de quadrimestre correspondent à une épreuve orale de présentation du travail.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Sur l'implantation de Liège (Rivageois) et de Huy, l'étudiant(e) est tenu(e) de déposer, dans la rubrique des devoirs Teams, son TP. Par ailleurs, en cas d'absence dûment justifiée, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome (dans les 10 jours qui suivent la date des dépôts des devoirs mentionnés dans TEAMS), le TP pour lequel elle/il est excusé(e). Les consignes sont chaque fois précisées dans Teams.

Sur l'implantation de Verviers, l'étudiant(e) est tenu(e) de mettre à jour sa classe interactive ainsi que son book en fonction des applications qui seront introduites en cours. Par ailleurs, en cas d'absence dûment justifiée, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome la mise à jour de ses applications (dans les 10 jours qui suivent la date initialement prévue). Les consignes sont chaque fois précisées dans le bookcreator et la classe interactive clasdojo Média.

Sur toutes les implantations, en cas d'échec, l'étudiant(e) est tenu(e) d'actualiser / de (re)créer son site internet, ou son book, qui constitue l'examen écrit du cours. À noter également que, pour l'implantation de Liège et de Huy, dans le cas où l'étudiant(e) n'aurait pas envoyé dans les délais prescrits le lien de son site, il/elle sera qualifiée d'Absent(e).

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PMOT-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
dominique.noel@hech.be (Liège et Verviers) -
arnauld.mertens@hech.be (Huy)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, Socles de compétences, Programmes) pour construire une action réfléchie.

Compétence n°6

Concevoir, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

Compétence n°7

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Comprendre et connaître les grands principes de la psychomotricité, les utiliser en vue d'une éducation globale de l'enfant.
- Utiliser le mouvement et l'activité motrice comme support des apprentissages cognitifs dans l'enseignement primaire.
- Préparer le stage du premier degré de l'enseignement fondamental en utilisant le mouvement pour donner un sens aux apprentissages cognitifs, en partant du vécu corporel de chaque enfant pour aborder une nouvelle notion.
- Acquérir des notions sur les techniques de bien-être psychocorporelles dans le but de faciliter les apprentissages.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : EPP	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 2	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE Sta/AFP-3 & UE DIFF)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE : dominique.hannon@hech.be (Liège) - virginie.oger@hech.be (Huy) - joelle.nix@hech.be (Verviers)	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - o Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - o Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - o S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
 - o Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - o S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - o Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - o Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Définir son projet professionnel et ajuster si besoin ses représentations du métier ;
- Communiquer sur ses valeurs, ses compétences, ses projets ;
- Mettre en œuvre des démarches pour progresser dans son projet par le biais de recherches thématiques et/ou d'un portfolio ;
- Justifier ses orientations pédagogiques à la lumière du partage d'expériences des professionnels de terrain et des prescrits légaux ;
- Rédiger un CV, une lettre de motivation.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **SOPOED**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
muriel.lecoq@hech.be (Liège) - virginie.oger@hech.be (Huy) - joelle.nix@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- distinguer politique, idéologie et institutions et montrer leur influence sur l'éducation ;
- resituer l'enseignement francophone dans son évolution historique, afin de mieux comprendre ses enjeux et son devenir, notamment en ce qui concerne l'égalité des chances ;
- analyser des textes officiels (notamment le Décret « Missions ») qui influent sur les orientations pédagogiques de nos écoles ;
- à terme, porter un regard critique sur les décisions politiques en matière d'éducation ; comparer avec d'autres pays, le cas échéant (selon l'implantation de formation) ;
- ... Selon la sensibilité et l'orientation pédagogique / méthodologique du formateur, d'autres objectifs plus spécifiques seront ciblés (voir introduction de l'activité).

CONTENU DE L'UE

Comment organise-t-on l'institution scolaire en Communauté française de Belgique, notamment en ce qui concerne l'enseignement primaire? Et ce, tant sur un plan socio-historique que structurel? Quelles sont les implications de cette organisation institutionnelle sur les inégalités observables dans la société? (à titre d'exemples, la discrimination de genre et/ou les inégalités socio-culturelles, etc.). Comparaison avec des systèmes éducatifs dans d'autres pays, le cas échéant, selon l'axe d'analyse du professeur.

Ces grands champs de questionnements seront orientés et approfondis en fonction de la sollicitation des étudiants et/ou de la sensibilité du formateur-titulaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bibliographie consultée/ suggérée:

- ARIES P., L'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime, 1960
BECKER H., Outsiders-une étude de la déviance, Métailleur, 1997
BECKERSJ., Enseignants en Communauté française de Belgique: chapitre 9 «Vers une école de l'égalité des acquis de base», Editions De Boeck, Bruxelles, 2006.
BOUDON, R. L'inégalité des chances, Arman Collin, 1973
BOURDIEU P. La Distinction, critique sociale du jugement, Minit, 1979
BOURDIEU P., PASSERON J.C., Les héritiers—Les étudiants et la culture, Minit, Paris, 1964.
BOURDIEU P., PASSERON J.C., La reproduction-Eléments pour une théorie du système d'enseignement, Minit, 1970.
BREMONT J., GELEDAN A., Dictionnaire économique et social, Hatier, Paris, 1990.
CAPUL J-Y., GARNIER O., Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Hatier, Paris, 1999, p.281.
CRAHAY M., L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis, De Boeck, 2012
DE COSTER M., BAWIN B., PONCELET M., Introduction à la sociologie, De Boeck, 2001, p.234.
DE SINGLY F., Sociologie de la famille contemporaine, Editions Nathan université, Sociologie, n° 37, 1997, 126p.
DELCOURT J., Syllabus de «Sociologie de l'éducation», UCL. 1986.
Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Essentiels, 1990
DRAELANTS H, DUPRIEZ V., MAROY C. Le système scolaire, dossier du Crisp n°59, Bruxelles, 2003
DURAND, J.P., WEIL R., Sociologie contemporaine, Vigot, 1989.
DURKHEIM E., 1893, De la division du travail social, Paris, PUF, 1973
Fondation Roi Baudouin, Ecoles maternelles et familles en situation de précarité.
GAUCHET M., L'école à l'école d'elle-même –contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique, le débat, n°37, novembre 1985, pp.55-86.
GELLNER E., Nations et nationalisme, Payot, Paris, 1989.
HALBERSTAM David, 1995, Les fifties –La révolution américaine des années 50, Seuil, Paris, pp.352-353.
MONTULET B., 2002-2003 Introduction à la Sociologie, candidature en Droit, FUNDP, 174p.
MORIN E, Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation, Actes Sud, 2014
REA A., JACOBS D., suppléant MONTULET B., Introduction à la sociologie, Syllabus 2006-2007, ULB.
STOETZEL J, Les valeurs du temps présent, Une enquête européenne, PUF, Paris, 1992
THELOT C., Tel père, tel fils? Position sociale et origine familiale, Paris, Dunod, 1982
VAN HAECHT A., L'école à l'épreuve de la sociologie –Questions à la sociologie de l'éducation, De Boeck, 1998
VOYE L., Sociologie -Construction du monde, construction d'une discipline, de BOECK, 1998.
Charte des valeurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
CRISP:
[http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=pilierhttp://www.enseignement.be/index.php?page=24547&navi=45www.agers.cfwb.be/download.php?do_id=1624&do_check=Données de la Direction de l'Egalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles.](http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=pilierhttp://www.enseignement.be/index.php?page=24547&navi=45www.agers.cfwb.be/download.php?do_id=1624&do_check=Données de la Direction de l'Egalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

Emission « Questions à la Une » Gratuité -Mixité sociale

Pacte d'excellence, contrat pour l'école. Sciences Humaines, « L'école en débat. Quelles politiques pour l'éducation? », n°153, Octobre 2004. Sciences Humaines, « Pourquoi Apprendre », Numéro spécial n°230S, Octobre 2011.

Sites de l'Europe au niveau de l'éducation. D.C., Education, recherche et formation mobilisent près de 7 milliards d'euros, Prof, n°11, septembre 2011, p.40. Revues diverses.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SOPOED					100 % ◊			100 % ◊	

Autres (à préciser) :

◊ Modalités d'évaluation variables : examen oral (Verviers) ou examen écrit (Liège et Huy), selon donc l'implantation de formation (cfr. le nombre d'étudiants concernés, l'orientation méthodologique et/ou contextuelle de l'activité ciblée, etc.) ; l'étudiant(e) doit se référer au titulaire de l'AA pour davantage de précisions.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **NEUTR**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

olivier.vens@hech.be (Liège et Huy) -
geraldine.brausch@hech.be (Verviers)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2(a) : Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.

2(b) : Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

2(c) : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

3(a) : Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.

3(b) : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

5(d) : Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

7(d) : Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne".

L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques.

Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs :

- souci de diffuser une information critique ;

- faire preuve de tolérance et promouvoir les droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme.

Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.

- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains ;
- Mise en situation (travail de groupe) : analyse d'une situation concrète mettant en jeu la question de la neutralité dans l'enseignement et présentation orale au groupe classe (une partie du travail de réflexion par groupe s'effectuera en autonomie pour des raisons évidentes d'organisation).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Documentaires vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (<http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12>).
- Projets pédagogiques des différents réseaux d'enseignement.
- Articles de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.

La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (projection commentée de documentaires vidéos) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
NEUTR				100 % *			100 % *		

Autres (à préciser) :

* Il n'y a pas d'examen formel. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, ...) qui sont obligatoires. Si l'investissement dans le dispositif de formation s'avère positif, la note d'UE déposée consistera en un 20/20. Dans le cas inverse, la notation qui déplorera un manque de présence active et/ou d'implication dans les travaux demandés consistera en un 0/20, empêchant de valider l'unité d'enseignement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : 0 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **DidEPC-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Optionnel**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

geraldine.brausch@hech.be (Liège et Verviers) -
olivier.vens@hech.be (Huy)

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle (2a) ; mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence (2b) ; s'inscrire dans le cadre déontologique de la profession (2c) ; mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté (2d) ; collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques (3a) ; s'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b).
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a) ; Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c).
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5a) ; Mettre en œuvre des dispositifs didactiques (5c) ; Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie (5d).
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques (6a) ; Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation (6b) ; Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants (6c).
- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante (7a) ; Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages (7b) ; Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe (7c) ; Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves (7d).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser la distinction entre les divers modes de pensée (mythos, logos, doxa), leurs présupposés et enjeux sur les plans intellectuel, moral/éthique et politique et in fine la distinction entre «hétéronomie» et «autonomie».

- Adopter une attitude critique : interroger effectivement ses propres représentations, convictions et opinions et leurs impacts ; s’informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations (EAM-EAI) ; participer à des débats d’idées et des ateliers philosophiques ; etc.
- Activer les compétences de la démarche philosophique (mettre en question ses propres évidences, s’étonner, formuler une question philosophique, argumenter, conceptualiser, etc.)
- Activer les compétences de la démarche démocratique et citoyenne (s’interroger sur le juste et l’injuste, distinguer légitimité et légalité, débattre et décider collectivement, se positionner, mettre en place un projet, coopérer, etc.)
- Comprendre et expliquer le cadre défini par le programme du CPC (Cours de Philosophie et Citoyenneté) et l’objectif fondamental de celui-ci (développer, chez les élèves, l’autonomie sur les plans intellectuel, moral, affectif, culturel et politique) ; comprendre et maîtriser les 4 chapitres du programme et leurs compétences de base.
- Chercher, découvrir et s’approprier des outils pédagogiques et méthodes permettant de développer les 5 types d’autonomie du programme. Mettre en place des dispositifs pédagogiques en ce sens lors des stages.
- Concevoir des pratiques démocratiques au sein même de l’institution scolaire et/ou avec l’environnement scolaire pour développer chez et avec l’enfant son rôle de citoyen et implémenter la démocratie dans l’école (développer le droit de participation de l’enfant au sein de l’école).
- Adopter la posture propre à l’enseignant du CPC : défense et application des principes démocratiques (liberté, égalité, respect des pratiques culturelles et convictionnelles, neutralité, pluralité, co-construction), défense et application d’une éducation bienveillante (écoute active, ouverture et accueil, confiance en soi et en l’autre, refus de tout mépris et de toute forme de maltraitance, considération de l’élève comme un être humain et un partenaire à part entière), animation plutôt qu’enseignement, exigence intellectuelle, etc.
- Remarque : ces objectifs poursuivent et activent le travail effectué dans d’autres cours (PHILO, ATDC, APDC, EPST, DidEPC-1, NEUTR, ...)

CONTENU DE L’UE

En alternant entre des ateliers pratiques et des exercices de méta-réflexions, le cours fera vivre et voir de manière concrète les démarches philosophiques et critique d’une part, citoyenne et démocratique d’autre part – et leur lien fondamental. Les 4 chapitres du programme seront eux aussi découverts et analysés à partir d’exercices et d’animations. Ceux-ci constitueront une porte d’entrée vers le monde des méthodes et outils pédagogiques du CPC (méthodes de l’atelier philosophique, techniques du débat d’idées, outils de l’EAM, de la pédagogie interculturelle (cf. ATDC et APDC), de la pratique démocratique à l’école, etc.). L’étudiant devra partir explorer ce monde pour ensuite le mettre en pratique (lors du cours puis lors des stages). Le cours préparera en outre l’étudiant à la posture spécifique du maître de CPC et à la préparation de leçons propres à ce cours.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Activités extra-muros)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif...

- Textes légaux qui organisent l’EPC et le CPC.
- Livres, brochures et documents de présentation des méthodes d’animation de l’atelier philo : « Guide de l’animateur en pratiques philosophiques » (Pôle Philo), Chaire Unesco « Pratiques de la philosophie avec les enfants », ouvrages d’Oscar Brénifier, ressources de Philocité, etc.
- Supports divers : revue Philéas et Autobule, littérature jeunesse, livres de philosophie pour enfants et ados (« Les Philo-fables » de M. Piquemal, la collection « Les goûters philo » chez Milan Jeunesse, etc.), jeux de société (Dixit, Discut, ...), etc.

- Sites et ressources (fiches matières, fiches animations, outils pédagogiques) de diverses associations et organismes : Annoncer la couleur, Ilo citoyen, CNC-D-11.11.11, Oxfam, Amnesty International, Ciré, CRVI, Iles de paix, CRIE, CAV, Clémi, Réseau Canopé, CSEM, etc.

- ...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DidEPC-2				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES